



CPNEF du Golf

Enquête 2010 sur l'emploi de mécaniciens dans le golf

Rapport final
9 février 2011

POLLEN Conseil

53 rue de Fives 59650 - Villeneuve d'Ascq
16 rue Jean-Pierre Timbaud - 75011 Paris
Tél. : 01.53.36.10.06 / Fax : 01.53.36.10.07
Mail : bureau@pollen-conseil.fr

Sommaire

1. Introduction : objectif, méthode et déroulement de l'enquête et qualité de l'échantillon	4
1.1. L'objectif de l'enquête	4
1.2. La méthode et le déroulement de l'enquête	4
1.3. La qualité de l'échantillon	5
2. Les caractéristiques des structures et de leur terrain	6
2.1. Les caractéristiques des structures	6
2.2. Les caractéristiques du terrain des structures	10
2.3. Le parc matériel des structures enquêtées	15
3. La fonction de mécanicien au sein des structures	24
3.1. L'emploi d'un mécanicien dans le golf	24
3.2. L'emploi d'un salarié dans le golf exerçant les fonctions de mécanicien	25
3.3. Les salariés qui assurent les fonctions de mécanicien : une ambiguïté dans les déclarations des enquêtés	25
3.4. La fonction de mécanicien selon la taille des golfs	27
3.5. Le caractère indispensable de la présence au sein du golf d'un salarié assurant les fonctions de mécanicien	30
3.6. La disposition à embaucher un mécanicien	31
4. Les caractéristiques des mécaniciens ou des salariés assurant les fonctions de mécanicien	34
4.1. Les diplômes des salariés assurant les fonctions de mécanicien	34
4.2. L'expérience en mécanique des salariés assurant les fonctions de mécanicien dans les golfs	35
4.3. Les modalités de recrutement des salariés assurant les fonctions de mécanicien dans les golfs	36
4.4. Les difficultés rencontrées lors du recrutement du salarié assurant les fonctions de mécanicien	37
4.5. L'ancienneté du salarié assurant les fonctions de mécanicien dans le golf	38
4.6. Les domaines d'intervention des salariés assurant les fonctions de mécanicien	38
4.7. Les compétences estimées nécessaires pour être mécanicien de golf	39
4.8. Le type de contrat de travail des salariés assurant les fonctions de mécanicien de golf	40
4.9. Les conditions de travail des salariés assurant les fonctions de mécanicien	41
5. Les pratiques et les besoins de formation des mécaniciens ou des salariés assurant les fonctions de mécanicien	44
5.1. Les pratiques de formation des salariés assurant les fonctions de mécanicien	44
5.2. Les besoins de formation liés à la fonction de mécanicien	45
6. Le recours à des prestataires pour l'entretien du terrain et pour les travaux de mécanique	48



6.1.	Le recours à des prestataires pour l'entretien du terrain	48
6.2.	Le recours à des prestataires pour les travaux de mécanique	50
6.3.	Le budget consacré aux prestataires pour l'entretien du terrain et les travaux de mécanique	54
7.	Les principales conclusions et pistes d'action	57
8.	Annexe : le questionnaire utilisé pour l'enquête	59

1. Introduction : objectif, méthode et déroulement de l'enquête et qualité de l'échantillon

1.1. L'objectif de l'enquête

Les professionnels du golf se sont exprimés à de nombreuses reprises sur le manque de main d'œuvre spécialisée dans le secteur de la maintenance du matériel d'entretien.

Ainsi, les offres d'emploi de mécanicien peinent à être pourvues.

Par ailleurs, les formations actuelles, le certificat de spécialisation de jardiniers de golf et de sols sportifs engazonnés et le titre d'intendant de terrain de golf ne couvrent pas le champ de compétence nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques exprimés par les golfs, en ce qui concerne notamment la réalisation de la maintenance générale du matériel et le diagnostic et la résolution de pannes.

Enfin, les formations existantes dans d'autres secteurs professionnels ne traitent pas la spécificité des matériels utilisés dans le golf.

C'est pourquoi, la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation dans la branche du Golf s'interroge sur l'opportunité de mettre en place une formation spécialisée en mécanique sous la forme par exemple d'un certificat de qualification professionnelle.

Toutefois, les données quantitatives et qualitatives dont la branche disposait à travers les enquêtes sur les métiers du golf menées par son observatoire des métiers en 2008 et 2009 ne permettent pas d'avoir une vue précise sur le sujet.

Dans ce contexte, les partenaires sociaux ont souhaité réaliser une analyse des besoins des golfs à travers une enquête sur le métier de mécanicien dans le golf. Le présent rapport présente les résultats de cette enquête.

1.2. La méthode et le déroulement de l'enquête

L'enquête a été réalisée par questionnaire auprès de 100 établissements de golf. L'objectif quantitatif, qui était de disposer d'au moins 100 questionnaires renseignés, a donc été atteint.

L'enquête s'est déroulée entre octobre et décembre 2010 de la façon suivante :

- Test du questionnaire auprès de 5 golfs : 18 et 19 octobre 2010
- Envoi du questionnaire par courrier à 418 golfs (fichier fourni par la CPNEF) : 21 octobre 2010
- Relances téléphoniques auprès de 228 golfs au cours desquels des questionnaires ont été renseignés par téléphone : du 4 novembre au 15 décembre 2011

Le questionnaire a été auto-administré ou renseigné par les enquêteurs par téléphone.

Ainsi, les modalités d'administration du questionnaire ont été les suivantes :

- par courrier : 29
- par entretiens téléphoniques : 45
- par mail ou par fax : 25
- en ligne sur le site internet dédié : 1

Les répondants à l'enquête ont été :

- les responsables de l'établissement : 59
- les greenkeepers/intendants : 34
- les personnels administratifs : 6
- un responsable mécanique : 1

Précisons enfin qu'au cours de l'enquête 15 établissements ont formellement refusé de répondre à l'enquête.

1.3. La qualité de l'échantillon

L'enquête a été réalisée à partir d'un fichier de 397 golfs (le fichier comprenait 418 golfs, mais il y avait 21 doublons) qui nous a été fourni par la CPNEF du Golf. Nous l'avons vu, le questionnaire a été envoyé à l'ensemble de ces golfs. Toutefois, afin de respecter une représentativité de l'échantillon des 100 répondants, un critère a été défini, celui de la taille, exprimée en nombre de trous du parcours des golfs enquêtés. Le tableau ci-dessous présente les objectifs et les quotas atteints.

Tableau 1 – Répartition des golfs selon leur taille en nombre de trous du parcours

	Moins de 9 trous	De 9 à moins de 18 trous	De 18 à moins de 36 trous	36 trous et plus	Non réponse	Total
Objectif cible	7%	28%	61%	4%	0%	100%
Quotas atteints en 2010	2%	30%	63%	4%	1%	100%
Ecart	-5	+2	+2	0	+1	-
Quotas atteints en 2009	2%	28%	63%	7%	0	100%

L'objectif cible de la répartition des golfs de l'échantillon selon leur taille est le même que celui qui avait été retenu pour les enquêtes de 2008 et 2009. Ce dernier avait été établi sur la base d'un fichier de plus de 600 golfs.

Le tableau nous indique que l'objectif cible des quotas de golfs selon leur taille a globalement été respecté dans l'échantillon des 100 golfs enquêtés et est similaire à celui obtenu lors de l'enquête de 2009. Seule la catégorie des petits golfs de moins de 9 trous reste sous représentée puisque ces golfs ne représentent que 2% de l'échantillon, alors que l'objectif était de 7%.

Cet écart s'explique par trois facteurs principaux : il y avait très peu de golfs de moins de 9 trous dans le fichier dont nous disposions pour réaliser l'enquête ; le taux de réponse des petits golfs a été faible car n'ayant souvent pas de mécanicien, ils ne se sentaient pas concernés par l'enquête ; enfin, à l'exception d'un golf, l'échantillon exclut les practices.

Toutefois, cette sous représentation des petits golfs de moins de neuf trous ne remet pas en cause les résultats de l'enquête. En effet, en ce qui concerne l'objet de l'enquête, c'est-à-dire l'emploi de mécaniciens dans le golf, il s'avère que le seuil critique pour distinguer les petits golfs est plutôt celui de moins de 18 trous. Par ailleurs, pour corroborer les analyses, la prise en compte de la taille des golfs peut également se faire grâce au critère de la superficie des golfs et croisement de ces deux variables, le nombre de trous et la superficie.

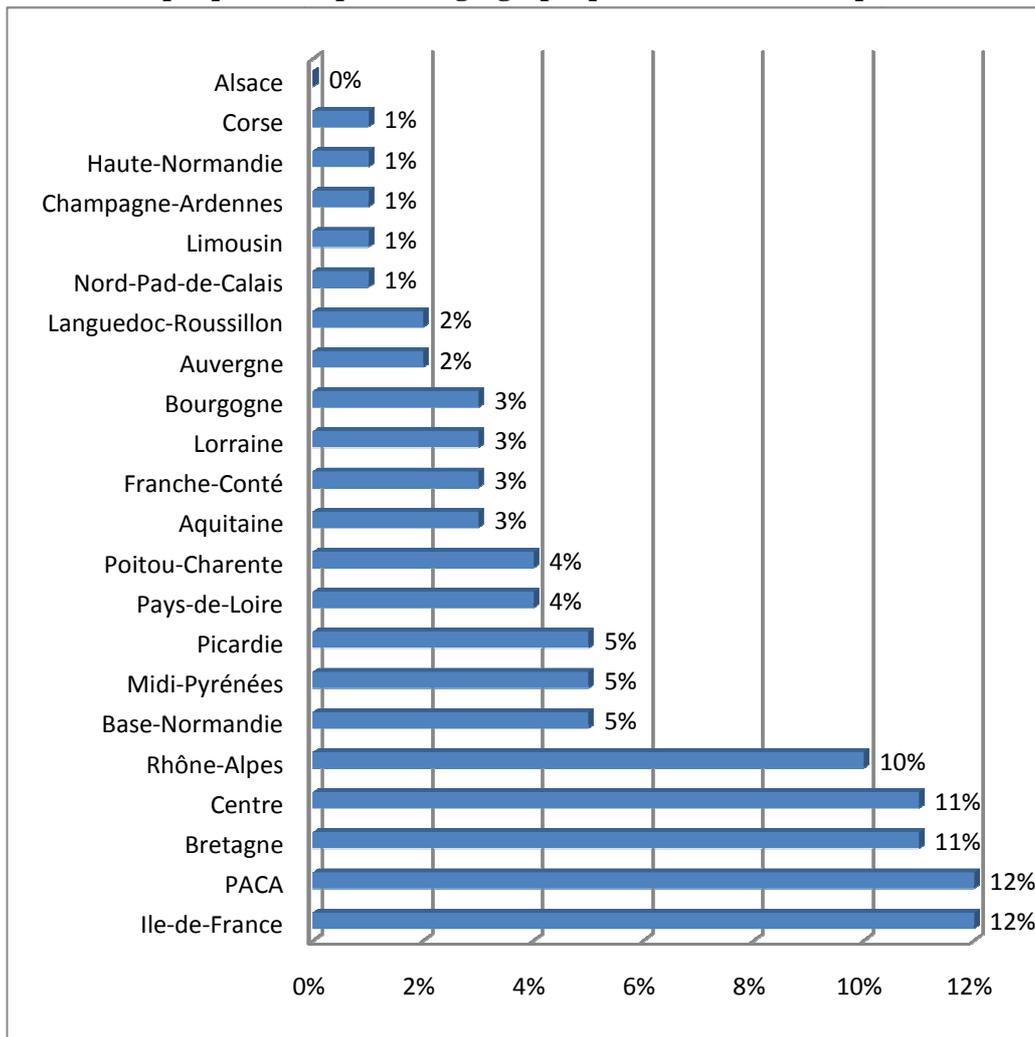
Ainsi, en prenant en compte ces différents éléments, la qualité de l'échantillon de 100 golfs est satisfaisante pour en tirer des résultats solides.

2. Les caractéristiques des structures et de leur terrain

2.1. Les caractéristiques des structures

2.1.1. La répartition géographique des structures enquêtées

Graphique 1 – Répartition géographique des structures enquêtées



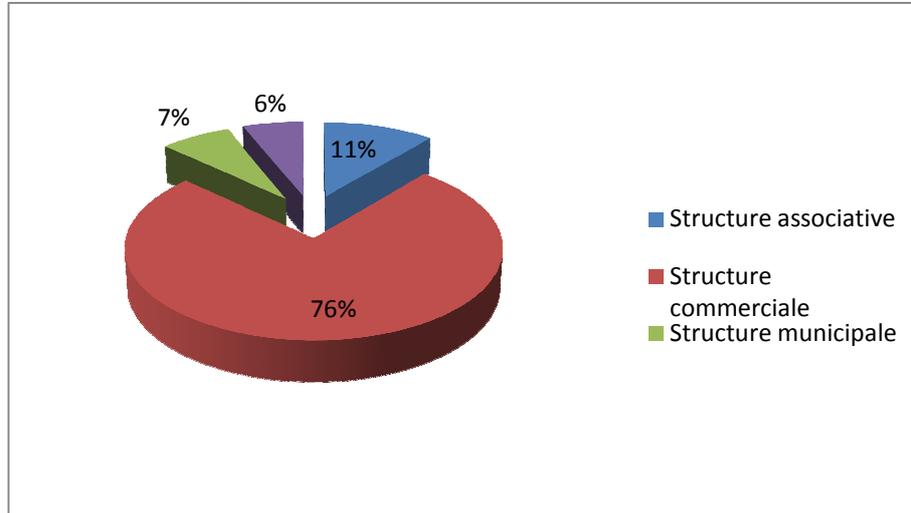
Toutes les régions sont représentées à l'exception de l'Alsace.

Les grandes régions sont particulièrement représentées (Rhône-Alpes, PACA, Ile-de-France).

A noter les bons taux de réponse des golfs de Bretagne et du Centre qui sont bien représentés dans l'échantillon.

2.1.2. Le statut des structures

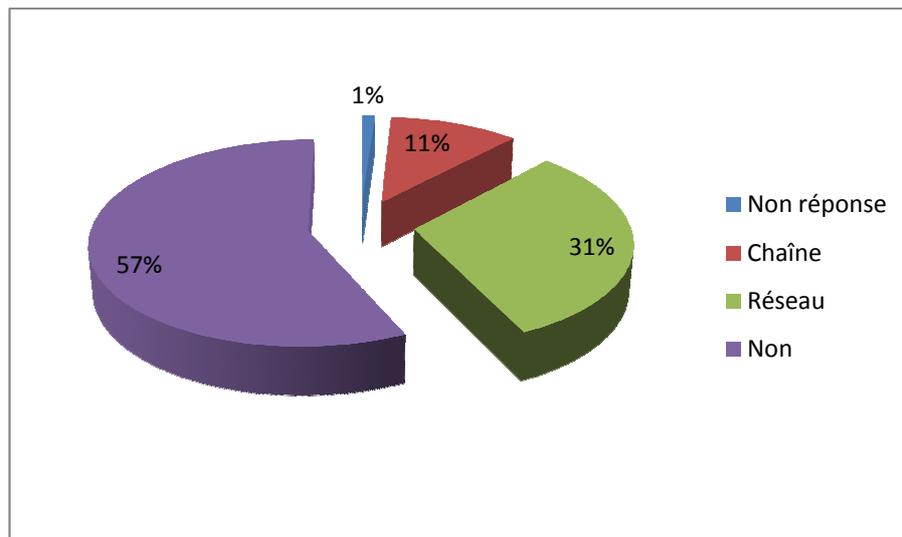
Graphique 2 – Répartition des structures enquêtées selon le statut



On peut noter la prédominance des structures commerciales qui représentent 76% des golfs enquêtés (cette proportion était de 62% dans l'enquête de 2009). Les structures associatives représentent 11% de l'échantillon (contre 25% en 2009). Enfin, les structures municipales constituent 7% de l'échantillon (similaire à 2009).

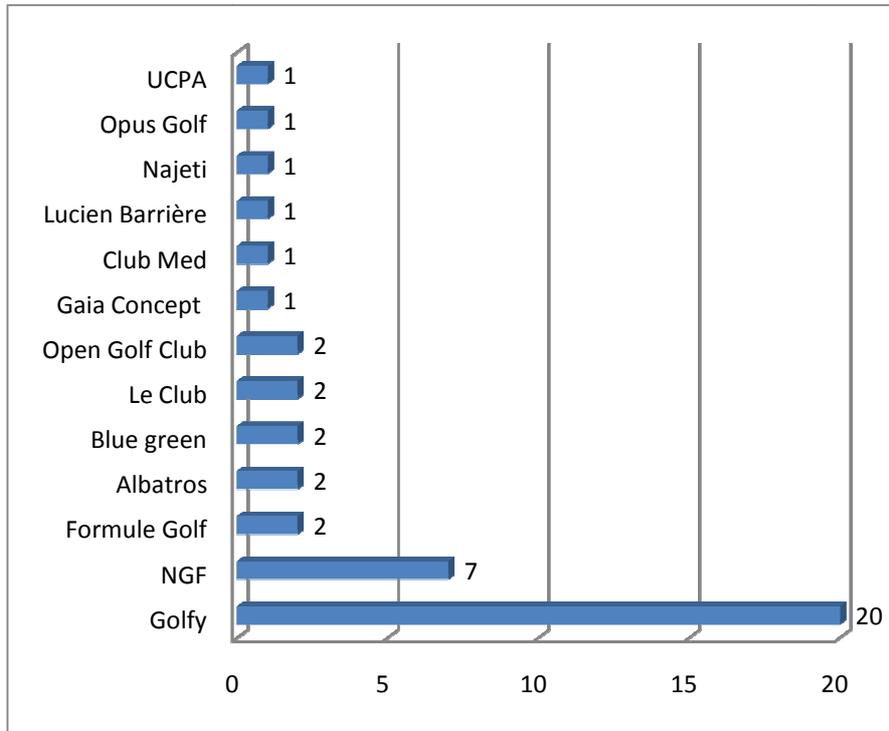
2.1.3. L'appartenance à une chaîne ou réseau

Graphique 3 – Répartition des structures enquêtées selon leur appartenance à une chaîne ou réseau



Les golfs indépendants sont ceux qui prédominent dans l'échantillon et représentent 57% des golfs (contre 66% en 2009). Les golfs appartenant à un réseau représentent 31% des structures (contre 22% en 2009). Enfin, les golfs appartenant à une chaîne constituent 11% de l'échantillon (similaire à 2009).

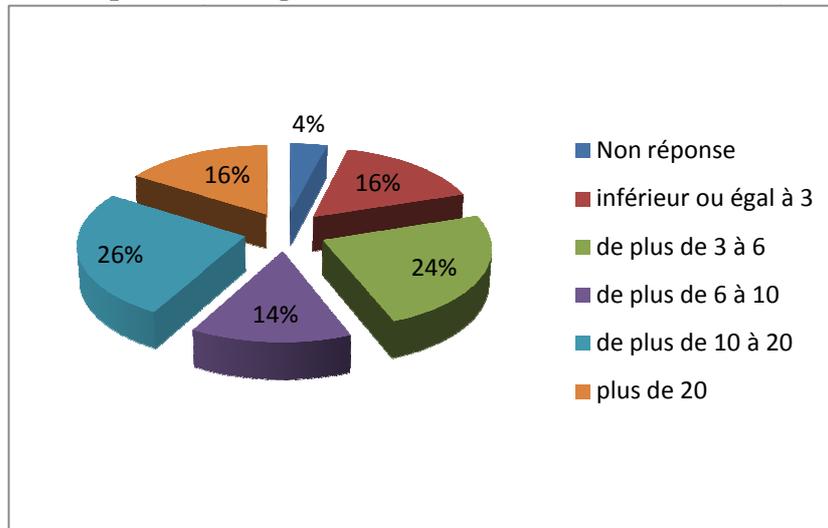
Graphique 4 – Chaînes ou réseaux d'appartenance



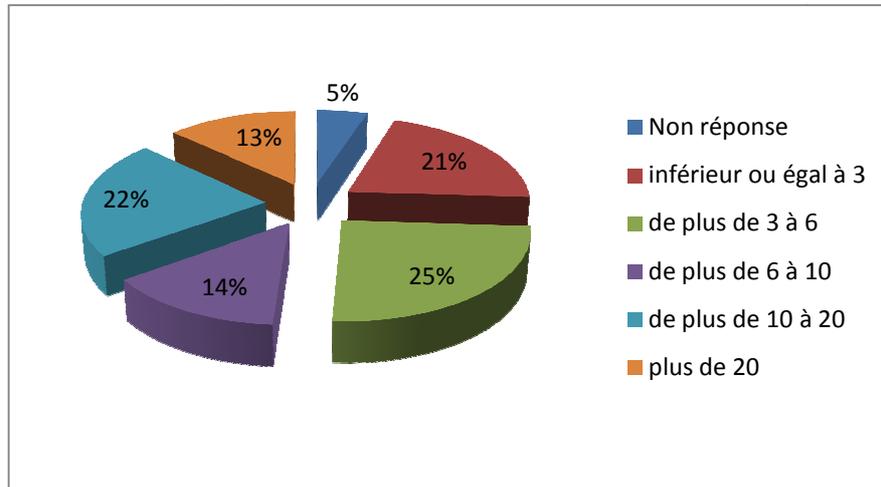
Les 42 golfs répondants appartiennent à 13 chaînes ou réseaux différents. A noter la forte participation à l'enquête des golfs Golfy.

2.1.4. Le nombre de salariés des structures

Graphique 5 – Répartition des golfs selon le nombre de salariés en saison haute (ETP)



Graphique 6 – Répartition des golfs selon le nombre de salariés hors saison haute (ETP)



On note peu de différence dans les proportions des différentes catégories de golfs définies en fonction du nombre de salariés ETP entre les périodes de haute saison et celles hors saison haute.

En période « normale », hors saison haute, 13% des golfs sont des grands golfs de plus de 20 salariés ETP et 39% des golfs ont un nombre de salariés compris entre plus de 3 et 10 salariés ETP. Si l'on considère l'ensemble des golfs qu'on peut considérer comme moyen (de plus de 3 à 20 salariés), ils représentent 61% des golfs.

Un cinquième (21%) sont des petits golfs au regard du nombre de salariés puisqu'ils ont 3 ou moins salariés ETP.

Nous retrouverons ces proportions entre petits golfs, golfs moyens et très grands golfs lorsque nous aborderons plus bas la question de la taille des golfs.

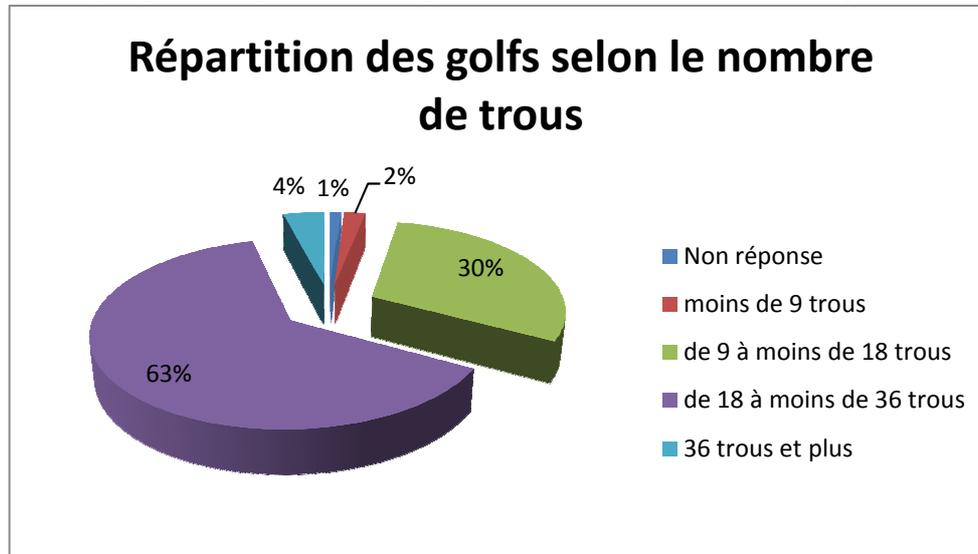
Hors saison haute, le nombre moyen de salarié est de 11, avec un minimum de 0 salarié et un maximum de 63 salariés.

Hors saison haute, l'échantillon des 100 golfs représente 1070,4 salariés ETP.

2.2. Les caractéristiques du terrain des structures

2.2.1. Le nombre de trous du parcours

Graphique 7- Répartition des golfs selon le nombre de trous du parcours



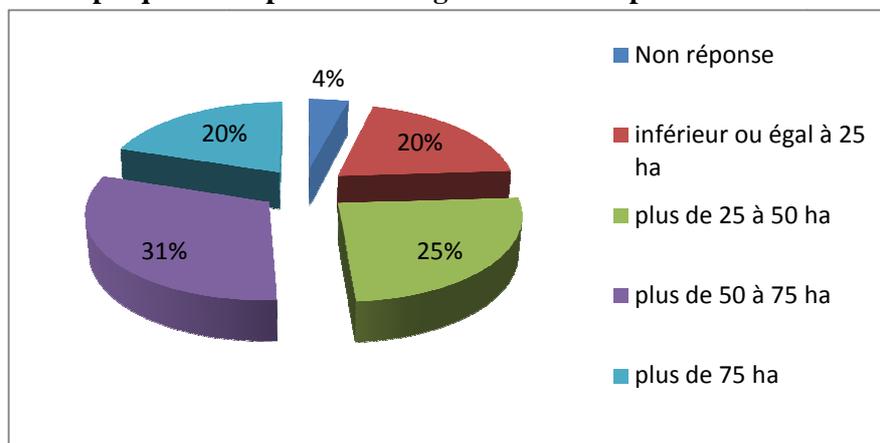
La répartition des golfs selon leur taille, exprimée en nombre de trous du parcours montre la prédominance des golfs moyens de 18 à moins de 36 trous (63%). Les petits golfs de moins de 18 trous représentent 32% des golfs (2% pour les moins de 9 trous) et les très grands golfs de 36 trous et plus, 4%.

Soulignons que cette répartition est très similaire à celle de l'enquête 2009_ : 2% pour les moins de 9 trous, 28% pour les 9 à moins de 18 trous, 63% pour les 18 à moins de 36 trous et 7% pour les 36 trous et plus)

Enfin, précisons que le nombre moyen de trous est de 18, ce qui nous permet de faire l'hypothèse selon laquelle on peut considérer comme petits les golfs de moins de 18 trous.

2.2.2. La superficie du terrain

Graphique 8 – Répartition des golfs selon la superficie du terrain



On peut noter la prédominance des golfs moyens de plus de 25 à 75 hectares (56%). Les petits golfs de 25 hectares ou moins représentent 20% des golfs, tout comme les très grands golfs de plus de 75 hectares. La superficie moyenne est de 59 hectares.

Cette répartition nous montre bien que même si les golfs de moins de 9 trous sont sous représentés dans l'échantillon, les petits golfs, en termes de superficie du terrain - ce qui a un impact sur le parc matériel et ainsi les besoins pour les travaux de mécanique - sont pour autant bien représentés (un cinquième de l'échantillon).

2.2.3. Le croisement des critères de taille : nombre de trous et superficie

Tableau 2 – Répartition des golfs selon leur taille en fonction du nombre de trous du parcours et superficie du terrain

	Non réponse	≤ 25 ha	+ de 25 à 50 ha	+ de 50 à 75 ha	+ de 75 ha	Total
Non réponse	-	1	-	-	-	1
moins de 9 trous	-	2	-	-	-	2
de 9 à moins de 18 trous	3	17	9	1	-	30
de 18 à moins de 36 trous	1		16	29	17	63
36 trous et plus				1	3	4
Total	4	20	25	31	20	100

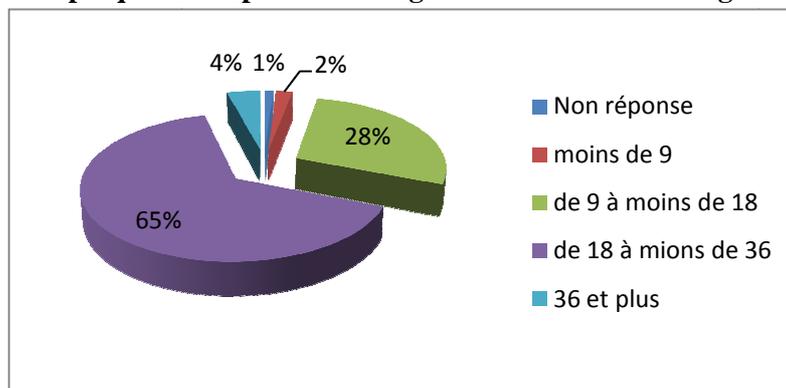
Le croisement de deux critères de taille que sont celui du nombre de trous du parcours et celui de la superficie du terrain nous permet d'identifier 4 catégories principales de golfs:

- les petits golfs de moins de 18 trous et de taille ≤ 25 ha (19%)
- les golfs moyens de 18 à moins de 36 trous et de 25 à 75 ha (45%)
- les golfs moyens/grands de 18 à moins de 36 trous et de plus de 75 ha (17%)
- les très grands golfs de 36 trous et plus et de plus de 75 ha (3%)

Ainsi, on peut noter que malgré la sous représentation des golfs de moins de 9 trous, les petits golfs sont bien représentés (19%).

2.2.4. Le nombre de greens

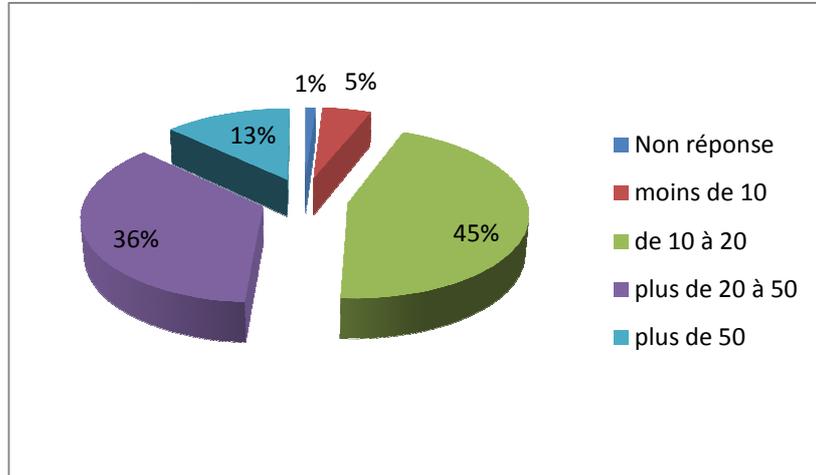
Graphique 9 – Répartition des golfs selon le nombre de green



On note une répartition des golfs très proche de celle en fonction du nombre de trous. Le nombre moyen de green est de 20 (18 pour les trous).

2.2.5. Le nombre de postes au practice

Graphique 10 – Répartition des golfs selon le nombre de postes au practice

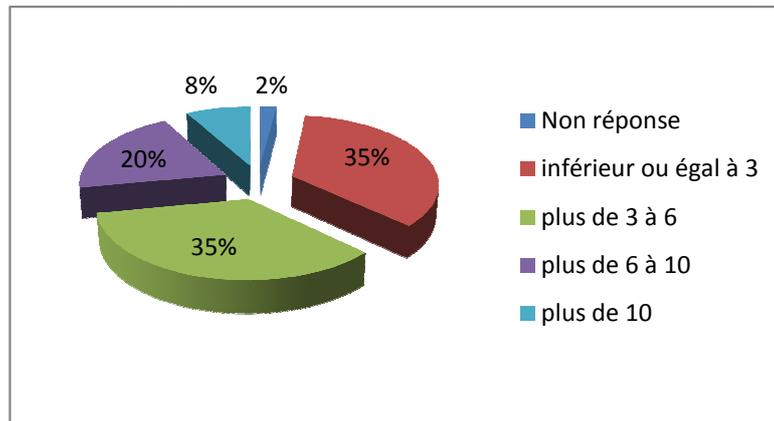


Les golfs ayant de 10 à 20 postes au practice sont ceux qui prédominent (45%). Viennent ensuite ceux ayant de 20 à 50 postes (36%). Seuls 5% des golfs ont moins de 10 postes au practice, ce qui indique que même des petits golfs de moins de 18 trous ou de moins de 25 hectares de terrain peuvent avoir un nombre relativement important de postes au practice.

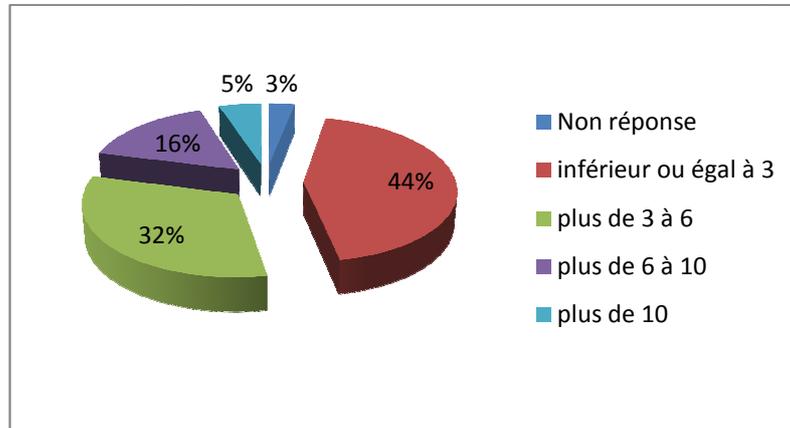
Précisons que le nombre moyen de postes au practice est de 29.

2.2.6. Le nombre de salariés affectés au terrain

Graphique 11 – Répartition des golfs selon le nombre de salariés ETP affectés au terrain en saison haute



Graphique 12 – Répartition des golfs selon le nombre de salariés ETP affectés au terrain hors saison haute



La proportion des golfs qui ont peu de salariés affectés au terrain est plus importante hors saison haute qu'en haute saison, ce qui indique bien l'emploi de salariés supplémentaires pour l'entretien du terrain en saison haute. Ainsi, le nombre moyen de salariés ETP en saison haute est de 5, 6, contre 4,6 hors saison haute.

Hors saison haute, 76% des golfs ont un nombre de salariés ETP inférieur ou égal à 6 et 44% inférieur ou égal à 3, ce qui laisse présager que même des golfs de taille moyenne ont peu de salariés affectés au terrain.

Hors saison haute les salariés du terrain représentent en moyenne 41,6% du total des salariés, ce qui est conforme à la proportion établie lors de l'enquête de 2009 (41%). L'échantillon des 100 golfs représentent un ensemble de 445,6 salariés ETP affectés au terrain.

Principales conclusions sur les caractéristiques des structures et de leur terrain :
la question de la taille des golfs

Le croisement de deux critères de taille que sont celui du nombre de trous du parcours et celui de la superficie du terrain nous permet d'identifier 4 catégories principales de golfs:

- les petits golfs de moins de 18 trous et de taille ≤ 25 ha (19%)
- les golfs moyens de 18 à moins de 36 trous et de 25 à 75 ha (45%)
- les golfs moyens/grands de 18 à moins de 36 trous et de plus de 75 ha (17%)
- les très grands golfs de 36 trous et plus et de plus de 75 ha (3%)

Les deux catégories intermédiaires peuvent être fusionnées pour constituer une seule catégorie de golfs moyens représentant 62% des golfs. On arrive ainsi à trois catégories de golfs selon leur taille.

Ainsi, on peut noter que malgré la sous représentation des golfs de moins de 9 trous, la catégorie des petits golfs sont bien représentés dans l'échantillon (19%).

On retrouve ces trois catégories, bien que dans des proportions quelque peu différentes lorsqu'on appréhende la taille des golfs en considérant le nombre de salariés ETP hors saison haute :

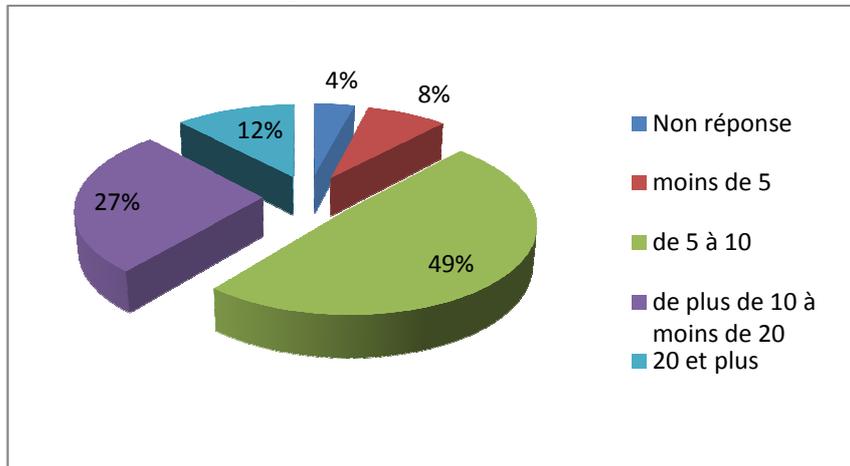
- 21% sont des petits golfs ayant 3 salariés ou moins
- 61% sont des golfs moyens de plus de 3 à 20 salariés (nombre moyen de salarié de 11)
- 13% sont des grands golfs de plus de 20 salariés (maximum de 63 salariés)

Enfin, soulignons que hors saison haute, l'échantillon des 100 golfs représente 1070,4 salariés ETP et 445,6 salariés ETP affectés au terrain (41,6% du total des salariés, conforme aux 41% de l'enquête 2009).

2.3. Le parc matériel des structures enquêtées

2.3.1. Le nombre de matériels destiné à l'entretien du terrain

Graphique 13 – Répartition des golfs selon le nombre de matériels d'entretien du terrain

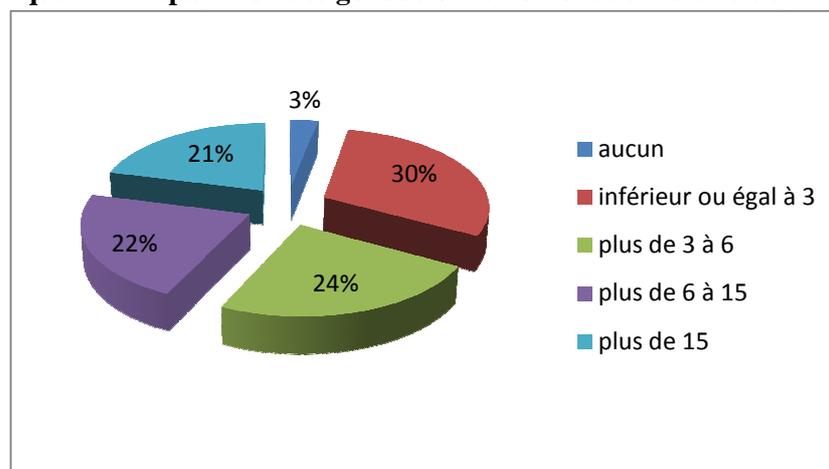


On peut souligner la prépondérance des golfs ayant de 5 à 10 matériels d'entretien du terrain¹ (49%), ce qui indique que même des petits golfs de moins de 18 trous ou de moins de 25 hectares ont plus de 5 matériels d'entretien et doivent donc faire face à la nécessité de travaux mécaniques plus ou moins importants. Globalement le nombre moyen de matériels d'entretien du terrain est de 11.

En ce qui concerne le type de matériel, 74% des golfs n'ont aucun matériel d'entretien électrique et 16% en ont au moins un (10% de non réponse). Ainsi, en moyenne 4,25% des matériels d'entretien du terrain sont électriques. Le nombre moyen de matériels d'entretien électrique est de 0,5.

2.3.2. Le nombre de matériels de transport

Graphique 14 – Répartition des golfs selon le nombre de matériels de transport



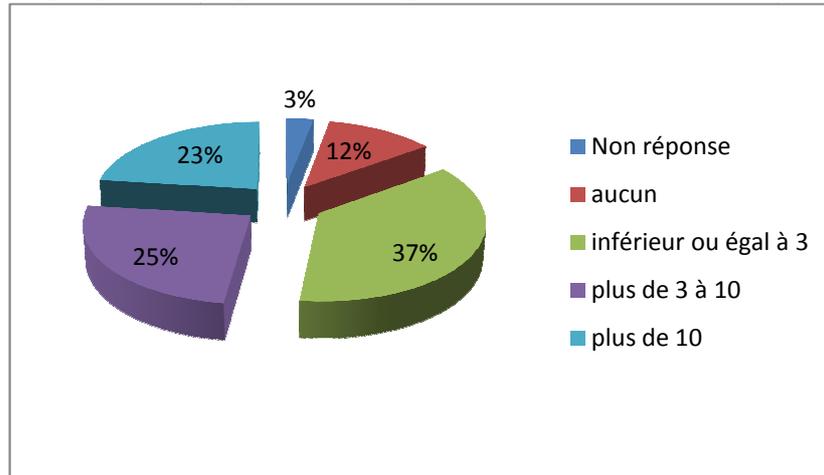
Les situations en ce qui concerne le nombre de matériels de transport sont très diverses et ne recouvre pas la répartition des golfs selon leur taille, ce qui s'explique, nous le verrons plus bas,

¹ Le matériel d'entretien du terrain est essentiellement constitué du matériel de tonte.

par les situations diversifiées en termes de nombre de voiturettes.

Le nombre moyen de matériels de transport est de 9,7, avec un minimum de 0 et un maximum de 70.

Graphique 15 – Répartition des golfs selon le nombre de voiturettes

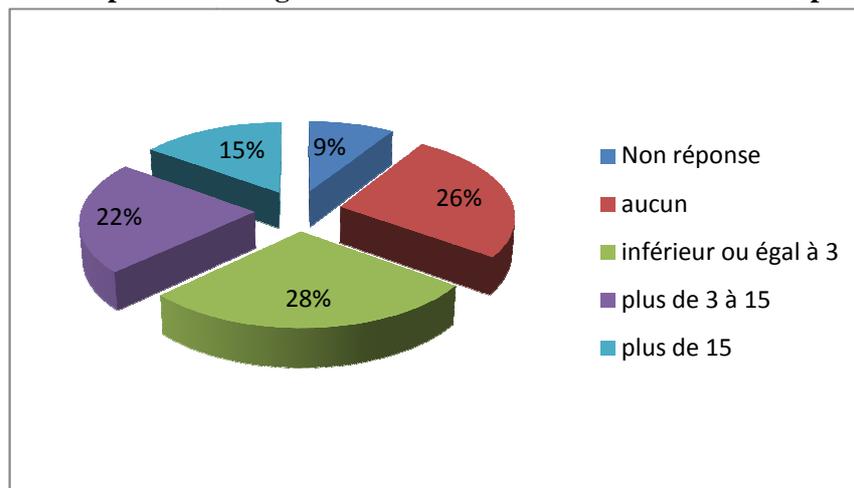


Une majorité de golfs a entre 1 et 10 voiturettes (62%) et 12% n'en a aucune. 23% des golfs ont plus de 10 voiturettes, ce qui laisse penser que même des golfs moyens peuvent avoir un nombre important de voiturettes.

En moyenne, les voiturettes représentent 72% des matériels de transport des golfs.

Le nombre moyen de voiturettes est de 7, avec un minimum de 0 et un maximum de 60.

Graphique 16 – Répartition des golfs selon le nombre de matériels de transport électriques



Une part importante des golfs, 26%, n'ont aucun matériel de transport électrique. 28% en ont entre de 1 à 3, 22% de plus de 3 à 15 et 15% plus de 15.

En moyenne, les matériels électriques représentent 62,5% des matériels de transport des golfs.

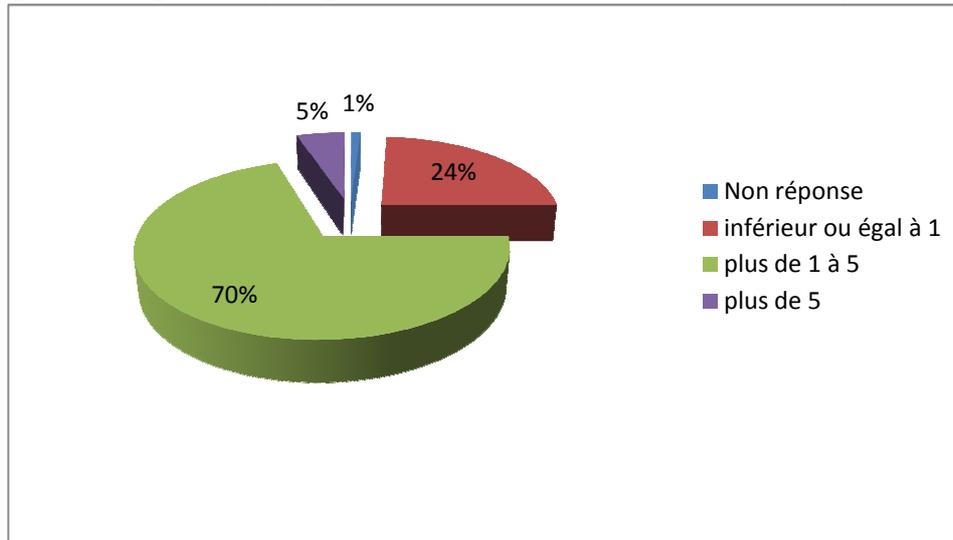
Le nombre moyen de matériels de transport électriques est de 6,7, avec un minimum de 0 et un maximum de 60.

Soulignons que le questionnaire tel qu'il a été conçu, ne permet pas d'isoler les voiturettes

électriques des autres matériels de transport électrique. Toutefois, les commentaires des enquêtés lors des entretiens téléphoniques laissent entendre que la très grande majorité des matériels de transport électriques sont des voiturettes.

2.3.3. Le nombre de tracteurs et de matériels de levage

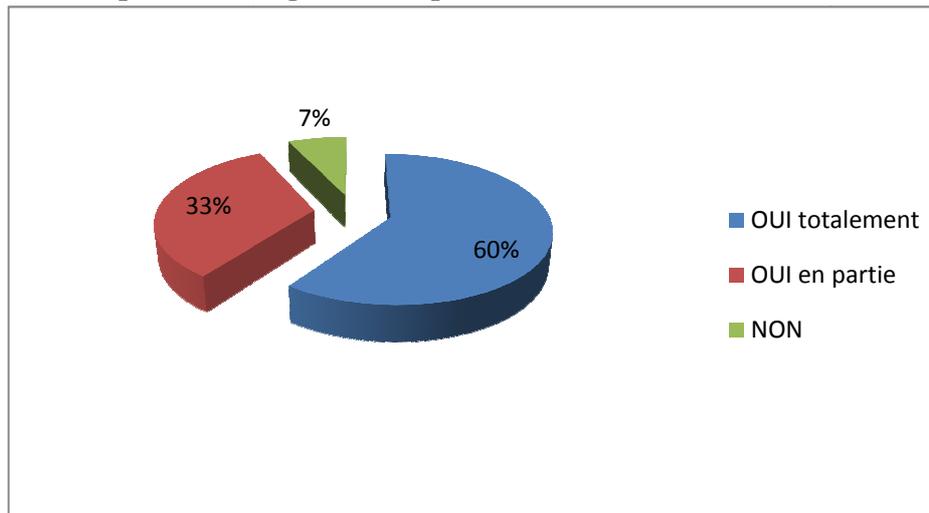
Graphique 17 – Répartition des golfs selon le nombre de tracteurs et de matériels de levage



Une majorité de golfs a entre 1 et 5 tracteurs et matériels de levage (70%) et un nombre important n'en a qu'un ou aucun (24%). Le nombre moyen de tracteurs ou de matériels de levage est de 2, 7.

2.3.4. L'investissement des golfs dans leur parc de matériel

Graphique 18 – Répartition des golfs selon que le matériel est un investissement du golf ou non



Une majorité de golf possède entièrement son propre parc matériel (60%) ; seul 7% des golfs ne possèdent pas du tout leur propre matériel.

Tableau 3 – Répartition des golfs selon que leur parc matériel est un investissement et selon la taille

Matériel est investissement	Nombre de trous					Total
	Non réponse	moins de 9 trous	de 9 à moins de 18 trous	de 18 à moins de 36 trous	36 trous et plus	
OUI totalement	1	2	16	38	3	60
OUI en partie	-	-	9	23	1	33
NON	-	-	5	2	-	7
Total	1	2	30	63	4	100

Il n'y a pas de corrélation claire entre l'investissement du golf dans le parc matériel et la taille du golf en fonction du nombre de trous, si ce n'est pour les grands golfs :

- Tous les golfs de moins de 9 trous investissent pour l'ensemble de leur parc matériel, mais 30% des golfs qui investissent pour l'ensemble de leur matériel sont des petits golfs de moins de 18 trous, ce qui correspond à leur poids dans l'échantillon (32%) et 71% des golfs dans lesquels le matériel n'est pas du tout un investissement du golf ont moins de 18 trous;
- 97% des golfs de 18 trous et plus investissent dans tout ou partie du parc matériel et tous les golfs de 36 trous et plus

Tableau 4 – Répartition des golfs selon que leur parc matériel est un investissement et selon l'emploi d'un mécanicien dans le golf

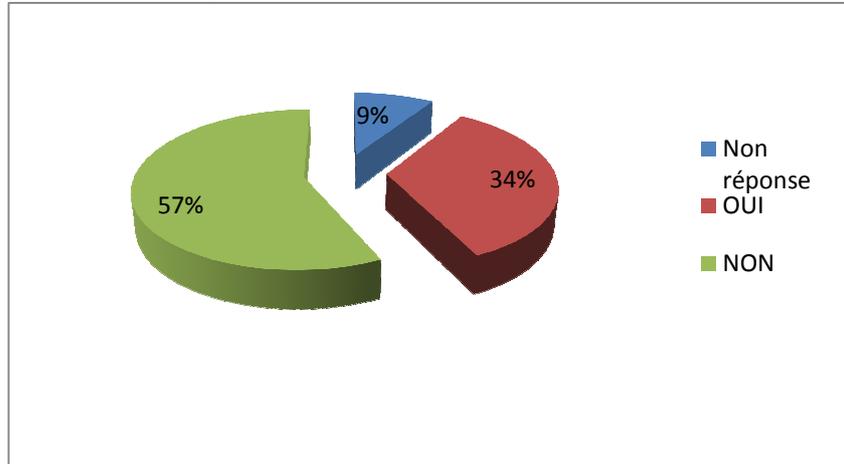
Matériel est investissement	Emploi d'un mécanicien dans le golf			Total
	OUI un	OUI plusieurs	NON	
OUI totalement	21	4	35	60
OUI en partie	16	1	16	33
NON	2	-	5	7
Total	39	5	56	100

Il n'y a pas de corrélation claire entre l'investissement du golf dans le parc matériel et l'emploi d'un mécanicien:

- La majorité des golfs dans lesquels le matériel n'est pas un investissement n'emploie pas de mécanicien (71%), mais 91% des golfs qui n'emploient pas de mécanicien investissent pour tout (62,5%) ou partie (28,6%) de leur matériel
- La majorité des golfs pour lesquels tout le matériel est un investissement n'emploie pas de mécanicien (58%)
- La moitié des golfs pour qui le matériel est en partie seulement un investissement ont un mécanicien, l'autre moitié non

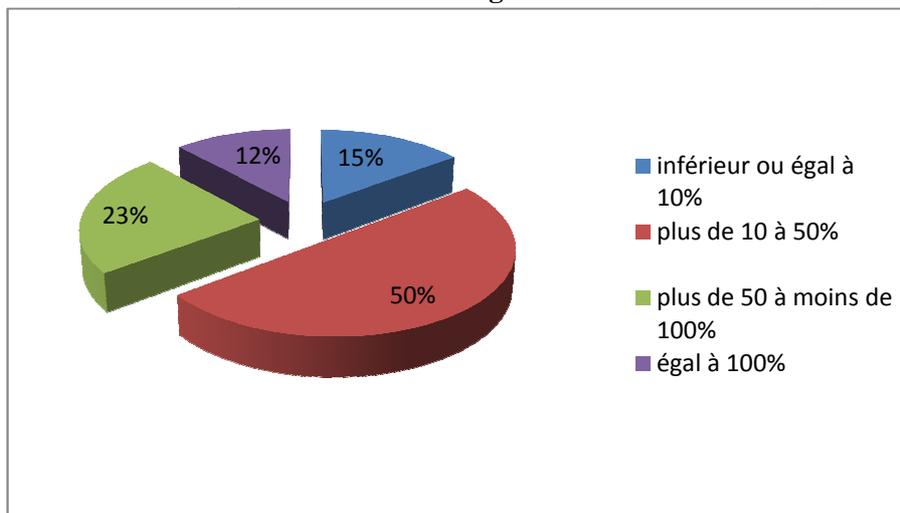
2.3.5. Le recours des golfs à la location ou le leasing pour le parc matériel

Graphique 19 – Répartition des golfs selon qu'ils louent une partie de leur matériel ou non



57% des golfs n'ont aucun recours à la location ou au leasing pour leur parc matériel.

Graphique 20 – Répartition des 34 golfs (34%) selon la proportion du matériel qui est loué ou en leasing



Parmi les golfs qui louent leur matériel, seul 12% louent l'intégralité de leur matériel. La majorité des golfs (50%) louent entre plus de 10 et 50% de leur matériel.

Tableau 5 – Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à la location ou le leasing et selon leur taille

Recours à la location/leasing du matériel	Nombre de trous					Total
	Non réponse	moins de 9 trous	de 9 à moins de 18 trous	de 18 à moins de 36 trous	36 trous et plus	
Non réponse	1	-	1	6	1	9
OUI	-	-	7	26	1	34
NON	-	2	22	31	2	57
Total	1	2	30	63	4	100

Les petits golfs de moins de 18 trous et les grands golfs de plus de 36 trous ont moins recours à la location/leasing pour leur matériel que les golfs moyens :

- Les petits golfs de moins de 18 trous et les golfs très grands ont moins recours à la location/leasing (22% et 25%) que les golfs moyens de 18 trous à moins de 36 (41%) (moyenne de 34% des golfs qui ont recours à la location/leasing)
- De la même manière, 3% des golfs qui ont recours à la location/leasing ont 36 trous et plus (contre 4% des golfs qui ont cette taille) et 20% des golfs qui ont recours à la location/leasing ont moins de 18 trous (contre 32% des golfs qui ont cette taille)
- 76% des golfs qui ont recours à la location/leasing ont de 18 à moins de 36 trous (contre 63% des golfs qui ont cette taille)

Tableau 6 – Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à la location ou le leasing et selon qu'ils emploient ou non un mécanicien

Recours à la location/leasing du matériel	Emploi d'un mécanicien			Total
	OUI un	OUI plusieurs	NON	
Non réponse	1	1	7	9
OUI	16	2	16	34
NON	22	2	33	57
Total	39	5	56	100

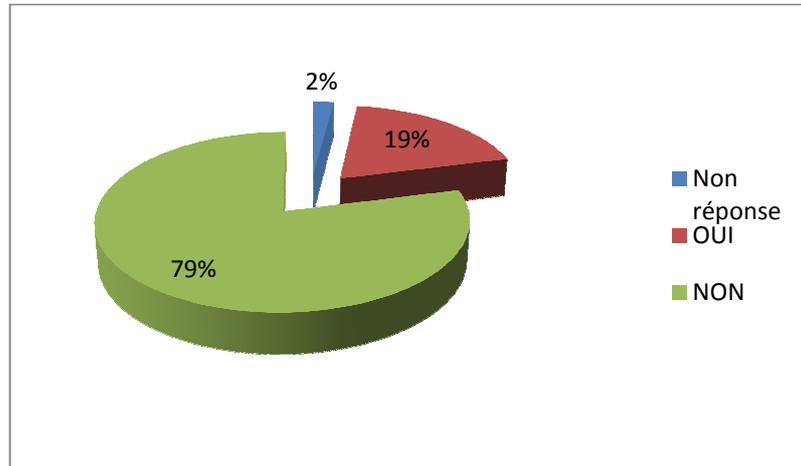
On note une faible corrélation entre le recours à la location/leasing et l'emploi d'un mécanicien:

- 57% des golfs qui n'ont pas recours à la location/leasing n'ont pas de mécanicien (ce qui correspond à la proportion de golfs n'ayant pas de mécanicien, 56%)
- Toutefois les golfs qui ont recours à la location/leasing semblent avoir plus souvent un mécanicien que les autres : 53% des golfs qui ont recours à la location/leasing ont au moins un mécanicien (contre 44% des golfs qui ont au moins un mécanicien), et 41% des golfs qui ont un mécanicien ont recours à la location/leasing (contre 34% des golfs qui ont recours à la location/leasing)

Cette légère corrélation s'explique par celle qui existe entre la taille des golfs et le recours à la location/leasing et l'emploi d'un mécanicien.

2.3.6. La maintenance du parc matériel des golfs

Graphique 21 – Répartition des golfs selon que le matériel bénéficie ou non d'un contrat de maintenance



Une grande majorité de golfs n'ont pas de contrat de maintenance pour leur parc matériel (79%).

Tableau 7 – Répartition des golfs selon qu'ils ont un contrat de maintenance et selon que le parc matériel est un investissement du golf ou non

Contrat de maintenance	Investissement dans le matériel			Total
	OUI totalement	OUI en partie	NON	
Non réponse	2	-	-	2
OUI	4	13	2	19
NON	54	20	5	79
Total	60	33	7	100

Il n'y a pas de corrélation claire entre le fait d'avoir un contrat de maintenance pour le matériel et celui que le matériel soit un investissement du golf : si seuls 6% des golfs pour qui la totalité du parc matériel est un investissement du golf ont recours à un contrat de maintenance (inférieur aux 19% qui ont un contrat de maintenance), 71% des golfs pour qui le matériel n'est pas un investissement n'ont pas de contrat de maintenance (légèrement inférieur aux 79% des golfs qui n'ont pas de contrat de maintenance).

Tableau 8 – Répartition des golfs selon qu'ils ont un contrat de maintenance et selon qu'ils ont recours à la location ou le leasing

Contrat de maintenance	Recours à la location/leasing			Total
	Non réponse	OUI	NON	
Non réponse	-	-	2	2
OUI	1	15	3	19
NON	8	19	52	79
Total	9	34	57	100

Une corrélation existe entre le fait d'avoir un contrat de maintenance et le recours à la location/leasing : 79% des golfs qui ont un contrat de maintenance ont recours à la location/leasing.

Tableau 9 – Répartition des golfs selon qu'ils ont un contrat de maintenance et selon qu'ils emploient ou non un mécanicien

Contrat de maintenance	Emploi d'un mécanicien			Total
	OUI un	OUI plusieurs	NON	
Non réponse	1	-	1	2
OUI	6	1	12	19
NON	32	4	43	79
Total	39	5	56	100

On observe une légère corrélation entre l'existence d'un contrat de maintenance pour le matériel et le fait de ne pas employer de mécanicien : 63% des golfs ayant un contrat de maintenance n'ont pas de mécanicien (proportion supérieure aux 56% des golfs qui n'ont pas de mécanicien) et 81% des golfs qui ont au moins un mécanicien n'ont pas de contrat de maintenance (légèrement supérieur aux 79% des golfs qui n'ont pas de contrat de maintenance).

Tableau 10 – Répartition des golfs selon qu'ils ont un contrat de maintenance et selon le salarié qui occupe les fonctions de mécanicien

Contrat de maintenance	Salarié assurant els fonctions de mécanicien				Total
	Non réponse	Mécanicien	Autre salarié assurant les fonctions de mécanicien	NON	
Non réponse	-	-	2	-	2
OUI	-	2	15	2	19
NON	1	24	48	6	79
Total	1	26	65	8	100

Seuls 8% des golfs qui ont un mécanicien ont un contrat de maintenance (inférieur aux 19% qui ont un contrat de maintenance), alors que 23% des golfs au sein desquels c'est un autre salarié qui assure les fonctions de mécanicien ont un contrat de maintenance (supérieur à 19%)

Principales conclusions sur le parc matériel des structures enquêtées

Le matériel d'entretien du terrain : un matériel nécessaire qui est rarement électrique

- le nombre moyen de matériels d'entretien du terrain est de 11 ; même les petits golfs ont un minimum de matériel d'entretien
- un faible usage de matériel électrique : 74% des golfs n'ont aucun matériel d'entretien électrique ; en moyenne, 4,25% des matériels d'entretien du terrain sont électrique

Le matériel de transport (nombre moyen de 9,7) : une part importante de matériel électrique (62,5%) du fait de la part importante que représentent les voiturettes (72%)

Peu de tracteurs et matériel de levage : nombre moyen de 2,7 ; 24% des golfs n'en ont qu'un

L'investissement des golfs dans leur parc matériel constitue la règle pour la grande majorité des golfs :

- seuls 7% des golfs ne possèdent aucun matériel
- pas de corrélation claire entre l'investissement dans le matériel et la taille du golf
- pas de corrélation claire entre l'investissement dans le matériel et l'emploi d'un mécanicien

Un recours à la location ou le leasing qui n'est pas négligeable :

- 34% des golfs y ont recours
- les petits golfs (- de 18 trous) et les grands golfs (36 trous et +) ont moins souvent recours à la location/leasing que les golfs moyens
- le fait d'employer un mécanicien n'exclut pas le recours à la location/leasing (faible corrélation)

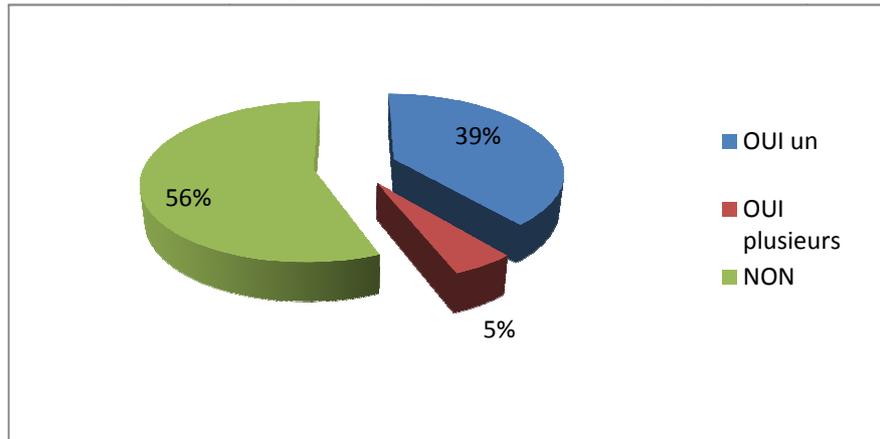
Un faible recours aux contrats de maintenance, qui dépend des caractéristiques du golf :

- 79% des golfs n'ont pas de contrat de maintenance
- pas de corrélation entre le fait d'investir dans le matériel et le recours à un contrat de maintenance
- les golfs qui ont recours à la maintenance ont plus souvent du matériel loué ou en leasing
- les golfs qui n'ont pas de mécanicien ou dans lesquels le salariés qui assure les fonctions de mécanicien n'est pas mécanicien ont plus souvent recours à un contrat de maintenance

3. La fonction de mécanicien au sein des structures

3.1. L'emploi d'un mécanicien dans le golf

Graphique 22 – Répartition des golfs selon qu'ils déclarent employer ou non un mécanicien



Une majorité de golfs n'emploient pas de mécanicien (56%)

Parmi les 5 golfs qui emploient plusieurs mécaniciens, 2 en ont 1,5 et 3 en ont 2.

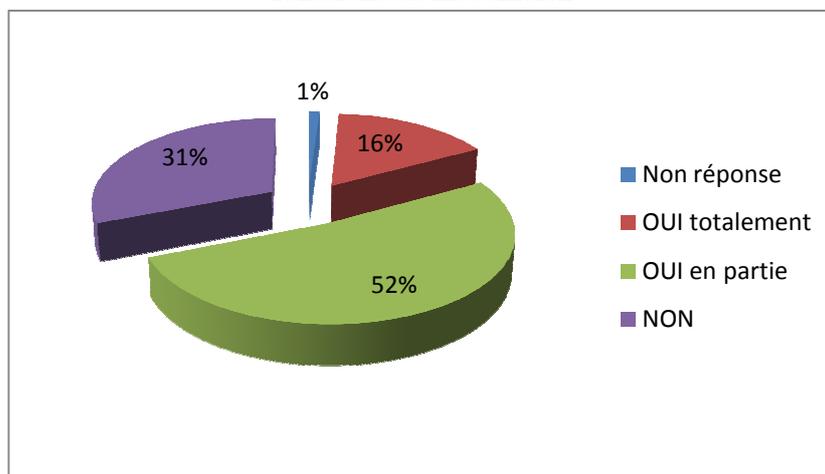
44% des golfs déclarent employer au moins un mécanicien. Cette proportion est proche, mais tout de même supérieure à celle de 32% issue de l'enquête 2009. Comme nous le verrons plus bas, cette différence peut s'expliquer par le fait que les enquêtés ont déclaré employer un mécanicien alors qu'il s'agit d'un autre salarié assurant les fonctions de mécanicien.

Selon les réponses à cette question, en moyenne, les mécaniciens représentent 10,8% des salariés affectés au terrain, soit une population de 48 mécaniciens pour l'échantillon de 100 golfs.

Pour un nombre de golfs estimé entre 650 et 700 en France, on peut extrapoler une population de 312 à 336 mécaniciens de golfs.

3.2. L'emploi d'un salarié dans le golf exerçant les fonctions de mécanicien

Graphique 23 – Répartition des golfs selon qu'ils déclarent avoir un salarié assurant les fonctions de mécanicien



Une majorité de golfs déclarent employer un salarié qui assure au moins en partie les fonctions de mécanicien tout en exerçant d'autres fonctions (68%).

31% déclarent ne pas avoir de salarié assurant les fonctions de mécanicien. Parmi ces répondants, certains peuvent avoir un mécanicien (et déclarent donc qu'ils n'ont pas de salarié autre assurant les fonctions de mécaniciens).

3.3. Les salariés qui assurent les fonctions de mécanicien : une ambiguïté dans les déclarations des enquêtés

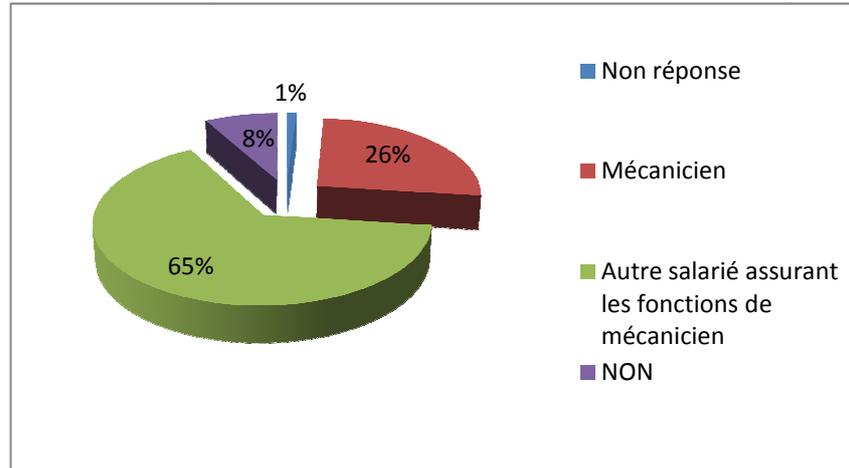
Tableau 11 – Répartition des golfs selon leur déclaration sur l'emploi d'un mécanicien et l'emploi d'un autre salarié assurant les fonctions de mécanicien

Emploi d'un mécanicien	Emploi d'un salarié exerçant les fonctions de mécanicien				Total
	Non réponse	OUI totalement	OUI en partie	NON	
OUI un	-	2	16	21	39
OUI plusieurs	-	-	3	2	5
NON	1	14	33	8	56
Total	1	16	52	31	100

Il faut souligner l'existence d'une ambiguïté dans les réponses des enquêtés : certains déclarent employer à la fois un mécanicien et un salarié exerçant une autre fonction et assurant la fonction de mécanicien, alors que ce salarié est en fait le même. Cela s'explique par le fait que même les salariés embauchés en tant que mécanicien doivent être polyvalents car comme nous le verrons plus bas, rares sont ceux qui réalisent des travaux de mécanique dans l'intégralité de leur temps de travail. Cette ambiguïté nous invite donc à rester prudents sur l'interprétation des faits.

Selon le croisement des réponses aux deux questions, au total, seuls 8 golfs (8%) n'ont ni mécanicien ni un autre salarié qui assure les fonctions de mécanicien. La fonction mécanique est donc bien présente dans la très grande majorité des cas.

Graphique 24 – La fonction de mécanicien dans les golfs



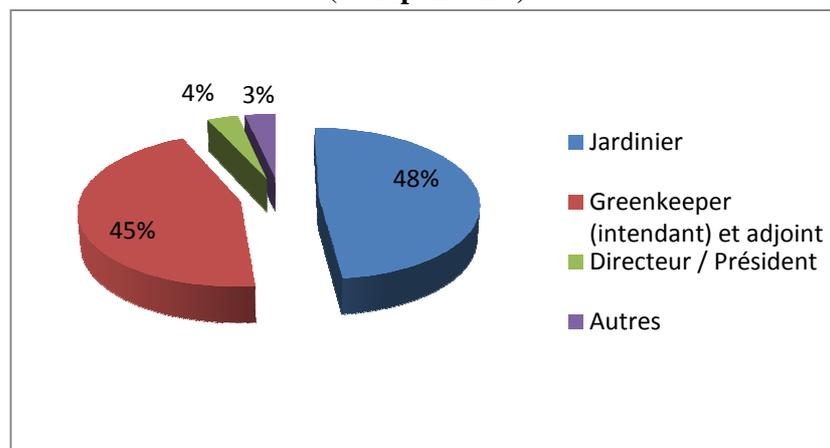
L'ambiguïté que nous venons de souligner nous a conduit à faire un traitement supplémentaire des questionnaires en faisant l'hypothèse suivante : les golfs ayant répondu à la fois employer un seul mécanicien et avoir un autre salarié exerçant les fonctions de mécanicien sont comptabilisés comme employant un salarié (non mécanicien) assurant ces fonctions.

Selon cette hypothèse, seuls 8% des golfs n'auraient ni mécanicien ni salarié occupant les fonctions de mécaniciens (ont retrouve ici la même proportion que plus haut) ; 26% emploieraient un mécanicien et 65% emploieraient un autre salariés assurant les fonctions de mécanicien.

Ainsi, dans notre échantillon de 100 golfs, au moins 91 salariés s'occupent de travaux de mécaniques

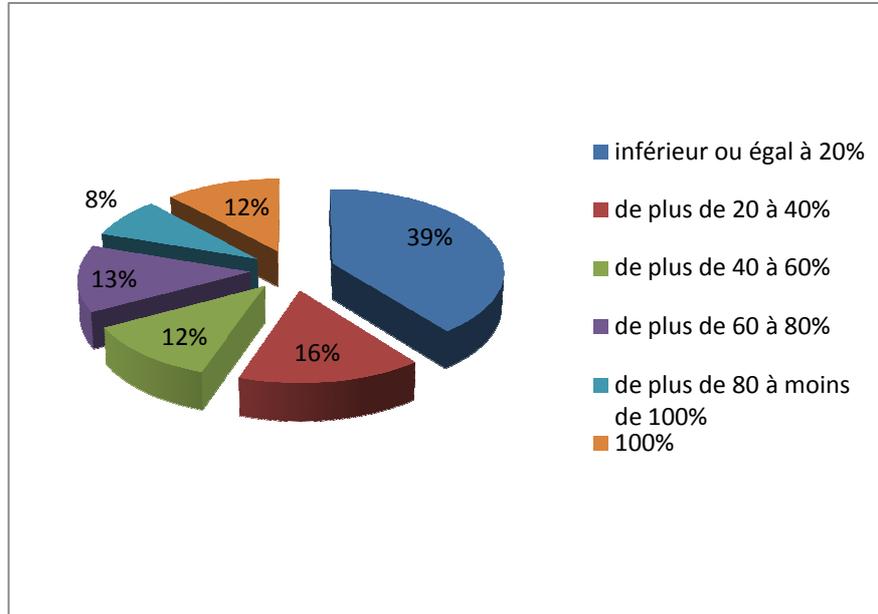
Si l'on extrapole pour 650 à 700 golfs en France: au moins 592 à 637 salariés exerçant les fonctions de mécanicien.

Graphique 25 – Répartition des golfs selon le salarié qui assure les fonctions de mécanicien (58 répondants)



Parmi les 58 répondants à cette question (sur les 68 concernés), la fonction de mécanicien est généralement assurée par un jardinier (48%) ou le greenkeeper (45%). La rubrique « autre » concerne un salarié de la collectivité et un formateur.

Graphique 26 – Répartition des golfs selon le % du temps de travail du salarié assurant les fonctions de mécanicien (mécanicien ou autre salarié) dédié aux travaux de mécaniques



Soulignons que seuls 12% des salariés assurant la fonction de mécanicien y consacrent l'intégralité de leur temps de travail. Ce chiffre corrobore l'existence d'une polyvalence très développée parmi les salariés qui assurent les fonctions de mécanique, y compris lorsque les enquêtés déclarent qu'il s'agit d'un mécanicien (44% selon les déclarations et 26% selon notre hypothèse la plus basse).

Une majorité de ces salariés (55%) consacrent 2/5 ou moins de leur temps de travail à la mécanique.

33% de ces salariés consacrent plus de 60% de leur temps à la mécanique, ceci peut constituer une autre estimation du nombre réel de mécanicien dans les golfs.

3.4. La fonction de mécanicien selon la taille des golfs

Tableau 12 – L'emploi d'un mécanicien selon le nombre de salariés ETP hors saison haute

Emploi d'un mécanicien	Nombre de salariés ETP hors saison haute				Total
	Non réponse	inférieur ou égal à 6	de + de 6 à 10	+ de 10	
OUI un	2	9	6	22	39
OUI plusieurs	1	-	-	4	5
NON	2	37	8	9	56
Total	5	46	14	35	100

On observe une corrélation entre la taille du golf exprimée en nombre de salariés ETP et l'emploi d'un mécanicien : les grands golfs emploient plus souvent un mécanicien que les petits :

- 55% des golfs qui déclarent employer un mécanicien ont plus de 10 salariés (80% pour ceux qui déclarent en employer plusieurs) (contre 35% des golfs qui ont plus de 10 salariés)
- 66% des golfs qui déclarent ne pas employer de mécanicien ont 6 ou moins salariés (contre 46% des golfs qui ont 6 salariés ou moins)

Tableau 13 – L’emploi d’un mécanicien selon la taille du golf exprimée en nombre de trous du parcours

Emploi d’un mécanicien	Nombre de trous					Total
	Non réponse	moins de 9 trous	de 9 à moins de 18 trous	de 18 à moins de 36 trous	36 trous et plus	
OUI un	-	-	5	33	1	39
OUI plusieurs	-	-	-	3	2	5
NON	1	2	25	27	1	56
Total	1	2	30	63	4	100

On retrouve la corrélation entre l’emploi d’un mécanicien et la taille du golf :

- 87% des golfs qui déclarent employer un mécanicien ont 18 trous ou + (67% des golfs ont cette taille) alors que 48% des golfs qui n’emploient pas de mécanicien ont moins de 18 trous (32% des golfs ont cette taille)
- 84% des golfs de moins de 18 trous n’ont pas de mécanicien, 58% des golfs de 18 trous et + ont un mécanicien (75% des 36 trous et +)

Tableau 14 – L’emploi d’un mécanicien selon la taille du golf exprimée par la superficie du terrain

Emploi d’un mécanicien	Superficie du terrain					Total
	Non réponse	≤25 ha	+ de 25 à 50 ha	+ de 50 à 75 ha	+ de 75 ha	
OUI un	-	2	10	16	11	39
OUI plusieurs	-	-	1	2	2	5
NON	4	18	14	13	7	56
Total	4	20	25	31	20	100

On retrouve la corrélation entre l’emploi d’un mécanicien et la taille du golf :

- 70% des golfs qui ont au moins un mécanicien ont plus de 50 ha (51% des golfs ont cette taille)
- 32% des golfs qui n’ont pas de mécanicien ont 25 ha ou moins (20% des golfs ont cette taille)
- 90% des golfs de 25 ha et moins n’ont pas de mécanicien ; 65% de ceux de + de 75 ha en ont un

Les deux tableaux qui suivent reprennent la répartition des golfs selon leur taille selon qu’ils emploient un mécanicien, un autre salarié exerçant les fonctions de mécanicien ou aucun salarié assurant les travaux de mécanique (c’est-à-dire que nous reprenons ici la répartition des golfs selon l’hypothèse formulée plus haut pour distinguer « virtuellement » les mécaniciens des autres salariés assurant els fonctions de mécanique).

Tableau 15 – Répartition des golfs selon le salarié qui assure les fonctions de mécanique en fonction de la taille exprimée en nombre de trous du parcours

Salarié assurant les fonctions de mécanicien	Nombre de trous					Total
	Non réponse	- de 9 trous	de 9 à - de 18 trous	de 18 à - de 36 trous	36 trous et +	
Non réponse	-	-	-	1	-	1
Mécanicien	-	-	1	22	3	26
Autre salarié assurant les fonctions de mécanicien	-	2	22	40	1	65
NON	1	-	7	-	-	8
Total	1	2	30	63	4	100

On retrouve ici encore la corrélation entre la taille et l'emploi d'un mécanicien :

- parmi les golfs qui emploient un mécanicien, 96% ont 18 trous ou plus.
- à l'inverse, parmi les golfs qui n'ont ni mécanicien ni un autre salarié exerçant ses fonctions, 88% ont moins de 18 trous.

Tableau 16 – Répartition des golfs selon le salarié qui assure les fonctions de mécanique en fonction de la taille exprimée par la superficie du terrain

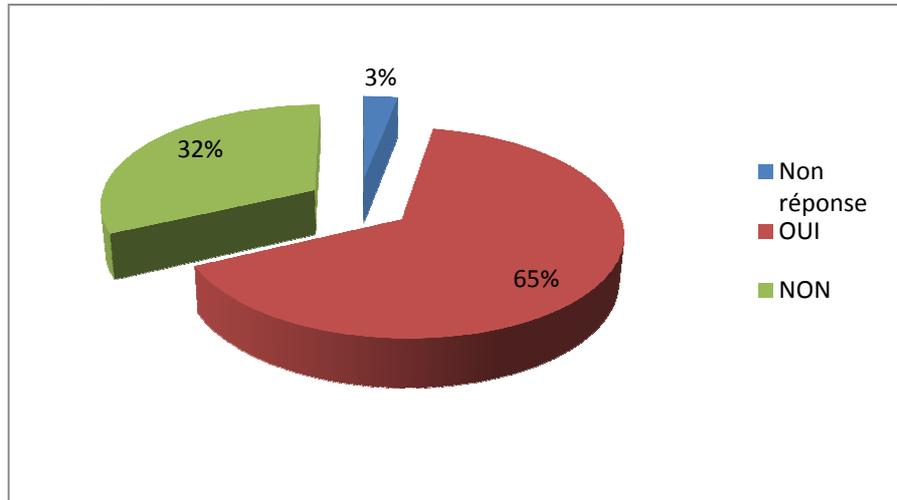
Salarié assurant les fonctions de mécanicien	Superficie du terrain					Total
	Non réponse	≤ 25 ha	+ de 25 à 50 ha	+ de 50 à 75 ha	+ de 75 ha	
Non réponse	-	-	-	1	-	1
Mécanicien	-	-	5	10	11	26
Autre salarié assurant les fonctions de mécanicien	2	15	20	19	9	65
NON	2	5	-	1	-	8
Total	4	20	25	31	20	100

La même corrélation est ici encore observée :

- Parmi les golfs qui emploient un mécanicien, aucun n'a moins de 25 ha et 80% ont plus de 50 ha
- Seuls 14% des golfs où la fonction de mécanicien est exercée par un autre salarié ont plus de 75 ha

3.5. Le caractère indispensable de la présence au sein du golf d'un salarié assurant les fonctions de mécanicien

Graphique 27 – Répartition des golfs selon leur appréciation du caractère indispensable de la présence d'un salarié assurant les fonctions de mécanicien



65% des golfs pensent qu'il est indispensable au bon fonctionnement du golf d'avoir un salarié assurant les fonctions de mécanicien (qu'il s'agisse d'un mécanicien ou d'un autre salarié qui assure ses fonctions).

Soulignons que près d'un tiers des golfs (32%) pensent que ce n'est pas indispensable, ce qui est une proportion élevée.

Tableau 17 – Opinion sur le caractère indispensable d'un salarié exerçant les fonctions de mécanicien selon la taille du golf exprimée par le nombre de trous du parcours

Salarié/Mécanicien indispensable	Nombre de trous					Total
	Non réponse	- de 9 trous	de 9 à - de 18 trous	de 18 à - de 36 trous	36 trous et +	
Non réponse	-	-	1	2	-	3
OUI	-	1	13	48	3	65
NON	1	1	16	13	1	32
Total	1	2	30	63	4	100

Les golfs moyens et grands estiment davantage que la présence d'un salarié assurant les fonctions de mécanicien est indispensable que les plus petits (76% des golfs de 18 à moins de 36 et 75% des 36 et +, contre 44% des moins de 18 trous). Il y a donc bien une corrélation entre la taille du golf et l'appréciation du caractère indispensable de la présence d'un salarié assurant les fonctions de mécanicien dans le golf.

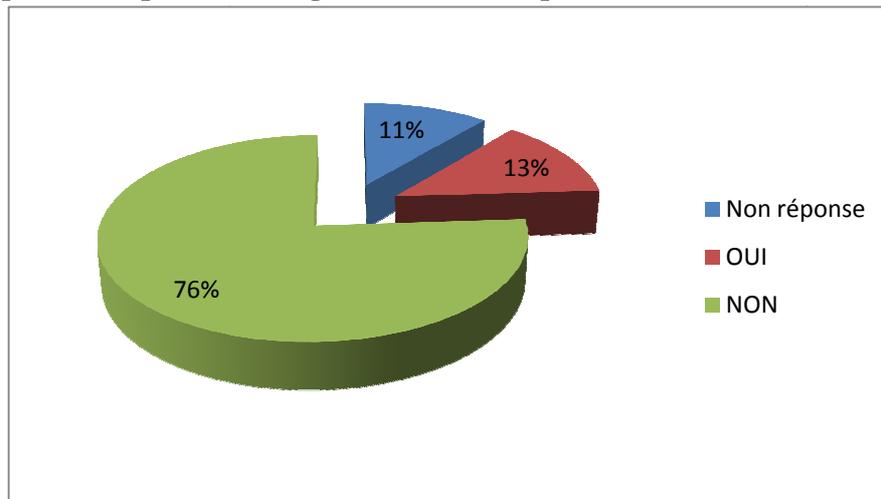
Tableau 18 – Opinion sur le caractère indispensable d’un salarié exerçant les fonctions de mécanicien selon la taille du golf exprimée selon la superficie du terrain

Salarié/Mécanicien indispensable	Superficie du terrain					Total
	Non réponse	≤ 25 ha	+ de 25 à 50 ha	+ de 50 à 75 ha	+ de 75 ha	
Non réponse	1	-	1	1	-	3
OUI	1	10	15	24	15	65
NON	2	10	9	6	5	32
Total	4	20	25	31	20	100

On retrouve ici la corrélation observée précédemment : 76% des golfs de plus de 50 ha estiment que la présence d’un salarié exerçant les fonctions de mécanicien est indispensable et 75% des golfs de plus de 75 ha (contre 55% pour les golfs de 50 ha et moins).

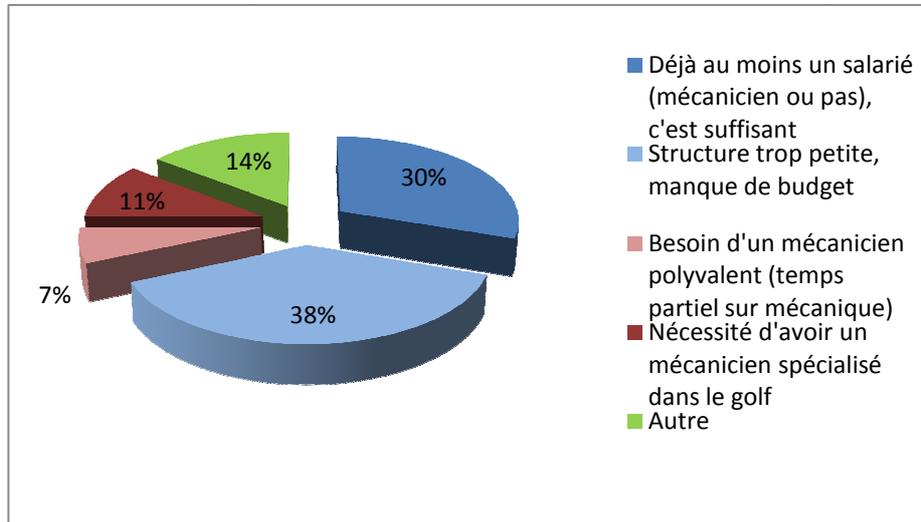
3.6. La disposition à embaucher un mécanicien

Graphique 28 – Répartition des golfs selon leur disposition à embaucher un mécanicien



Une grande majorité des golfs enquêtés (76%) déclarent ne pas être disposés à embaucher un mécanicien de golf prochainement. Seuls 13% des golfs déclarent souhaiter embaucher un mécanicien.

Graphique 29 – Répartition des golfs selon les raisons expliquant leur disposition ou non à embaucher un mécanicien (76 répondants)



Parmi les répondants à cette question, 30% indiquent qu'ils ne sont pas disposés à embaucher un mécanicien car ils ont déjà un salarié assurant les fonctions de mécanicien et que cela est suffisant par rapport à leurs besoins. 30% indiquent que leur structure est trop petite et/ou qu'ils n'ont pas le budget nécessaire à l'embauche d'un mécanicien de golf.

A l'inverse, 11% des répondants indiquent qu'ils souhaitent embaucher un mécanicien car il est nécessaire d'avoir un mécanicien spécialisé dans le golf et 7% indiquent qu'ils sont disposés à embaucher un mécanicien à condition qu'il soit polyvalent.

Principales conclusions sur la gestion de la fonction de mécanicien dans les golfs

L'estimation du nombre de salariés assurant les fonctions de mécanicien :

- selon nos estimations, seuls 8% des golfs n'ont ni mécanicien, ni salarié assurant ses fonctions ; ces golfs sont en majorité des petits golfs
- sur un échantillon de 100 golfs, on estime à 91 le nombre de salariés assurant les fonctions de mécanicien, ce qui représente entre 592 et 637 salariés au niveau national (estimation pour 650 à 700 golfs)
- la fonction de mécanicien est assurée par un autre salarié qu'un mécanicien dans une fourchette comprise entre 65%, 67% ou 68% des golfs, selon les estimations ; ces salariés sont en majorité des jardiniers (48%) ou des greenkeepers (45%)
- la fonction de mécanicien est assurée par un mécanicien de golf dans une fourchette comprise entre 26%, 33% et 44% selon l'estimation ; les mécaniciens de golf représentent entre 5,8% et 10,8% des salariés du terrain ; au niveau national ils représentent entre 169 et 336 salariés
- plus les golfs sont grands, plus ils embauchent plus souvent un mécanicien qu'un autre salarié assurant ses fonctions

La fonction de mécanicien : une fonction indispensable mais assurée en majorité par des salariés polyvalents :

- 65% des golfs jugent la présence d'un mécanicien ou d'un salarié assurant ses fonctions comme indispensable au bon fonctionnement du golf ; plus les golfs sont grands plus ils sont nombreux l'affirmer
- toutefois, seuls 12% des salariés assurant les fonctions de mécanicien consacrent l'intégralité de leur temps de travail à des travaux de mécanique ; ainsi même les mécaniciens sont polyvalents

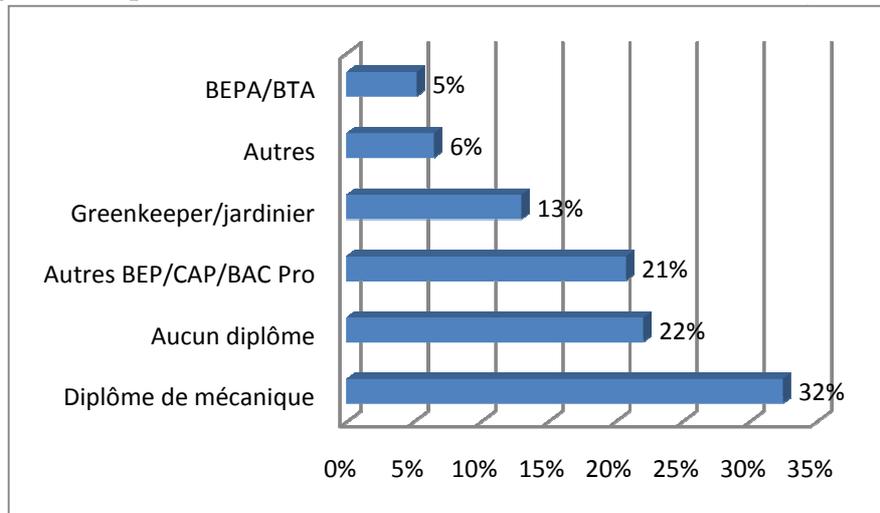
Malgré l'importance de la fonction de mécanicien, peu d'embauches sont à prévoir :

- 73% des golfs ne sont pas prêts à embaucher un mécanicien de golf, essentiellement du fait qu'ils ont déjà un salarié assurant ces fonctions (30%) ou parce que leur structure est trop petite et qu'ils n'ont pas le budget nécessaire (38%)
- ainsi, seuls 13% des golfs se disent prêts à embaucher un mécanicien de golf, ce qui représente entre 84 et 91 embauches au niveau national

4. Les caractéristiques des mécaniciens ou des salariés assurant les fonctions de mécanicien

4.1. Les diplômes des salariés assurant les fonctions de mécanicien

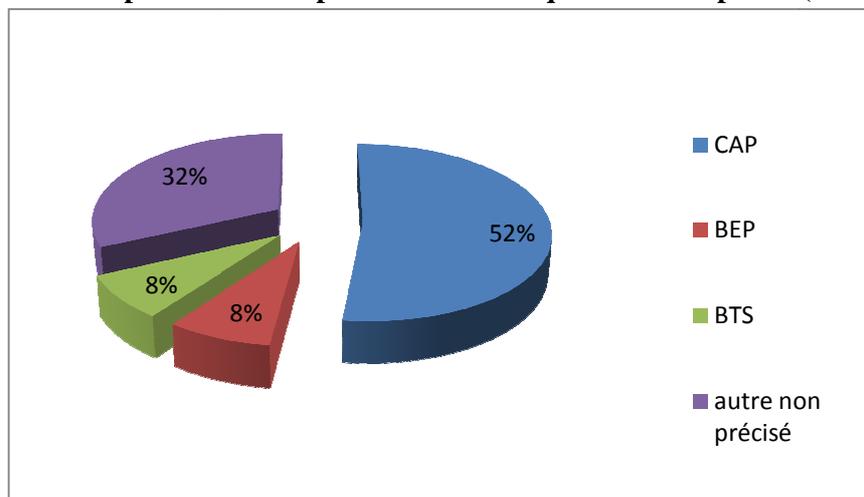
Graphique 30 – Diplôme du salarié assurant les fonctions de mécanicien (77 répondants)



32% des salariés qui assurent les fonctions de mécanicien dans les golfs sont diplômés en mécanique, ce qui reste peu élevé mais reste cohérent avec les estimations du nombre de golfs ayant un mécanicien (compris entre 26% des golfs pour l'estimation la plus basse et 44% pour l'estimation la plus haute).

Soulignons que 22% de ces salariés n'ont aucun diplôme.

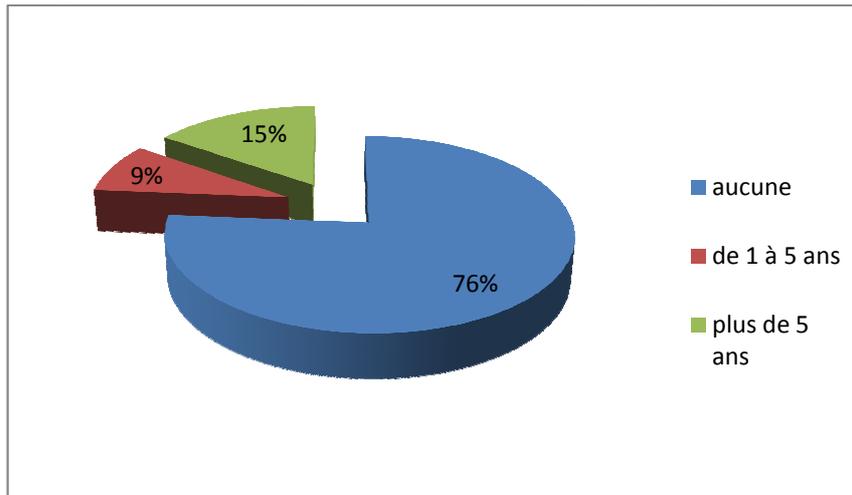
Graphique 31 – Répartition des diplômés de mécanique selon le diplôme (25 répondants)



Parmi les diplômés de mécanique, plus de la moitié (52%) ont un niveau CAP.

4.2. L'expérience en mécanique des salariés assurant les fonctions de mécanicien dans les golfs

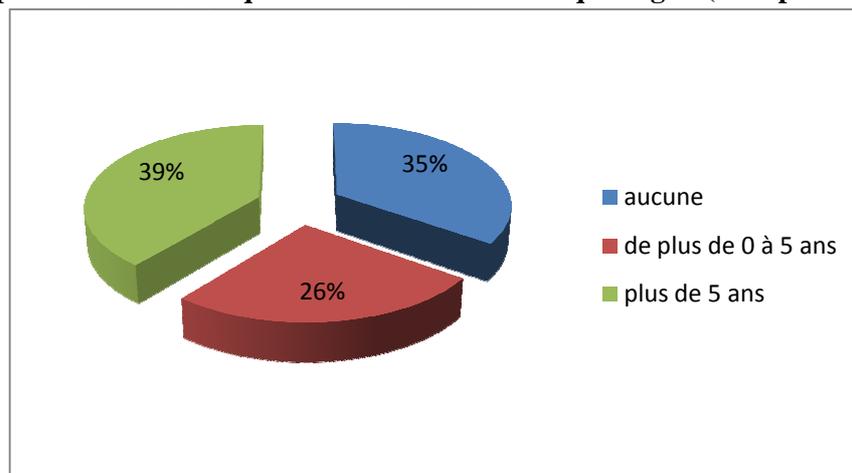
Graphique 32 – Répartition des salariés assurant les fonctions de mécanicien selon leur expérience en mécanique dans le secteur du golf (59 répondants)



Les trois quarts (76%) des salariés assurant les fonctions de mécanicien dans les golfs enquêtés n'avaient aucune expérience de mécanique dans le secteur du golf avant d'être embauché dans le golf où ils travaillent.

Ce constat peut laisser penser à l'existence de besoins de formation dans la mécanique de golf.

Graphique 33 – Répartition des salariés assurant les fonctions de mécanicien selon leur expérience en mécanique dans un autre secteur que le golf (69 répondants)

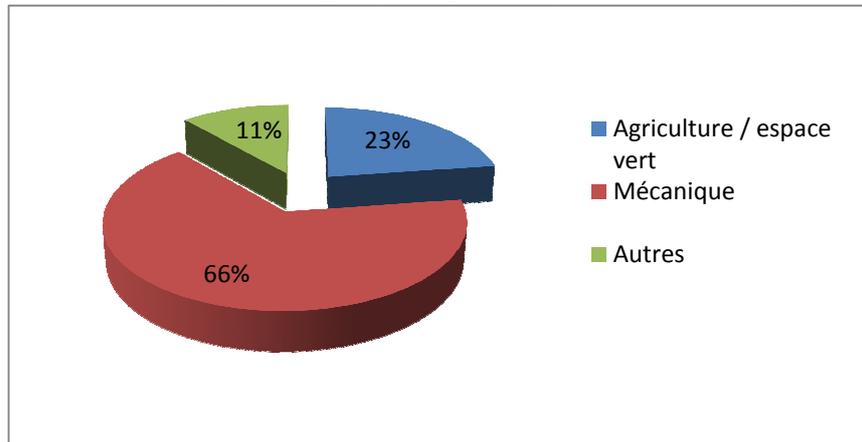


65% des salariés qui exercent les fonctions de mécanicien dans les golfs avaient une expérience en mécanique dans un autre secteur que le golf. Pour 39% cette expérience est supérieure à 5 ans.

Ainsi, même s'ils ne sont en majorité pas spécialisés en mécanique de golf, les salariés assurant les fonctions de mécanicien dans les golfs ont le plus souvent eu une expérience en mécanique avant

d'être embauchés dans le golf où ils travaillent.

Graphique 34 – Répartition des salariés selon le secteur d'expérience en mécanique autre que le golf (44 répondant)



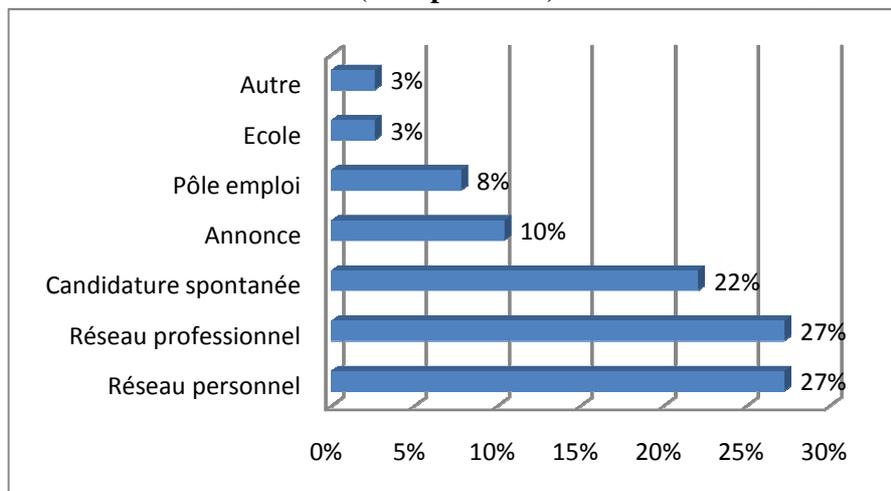
La majorité des salariés qui avaient une expérience en mécanique dans un autre secteur que le golf avaient une expérience en mécanique (66%). Cette rubrique mécanique comprend les éléments suivants : mécanique auto, moto, poids lourds, mécanique agricole, électro-mécanique).

La rubrique 'Autres' correspond à la maintenance industrielle, et l'armée.

On peut donc formuler l'hypothèse selon laquelle les besoins de formation de ces salariés portent davantage sur les aspects de mécanique spécifiques au matériel de golf que sur des connaissances générales en mécanique.

4.3. Les modalités de recrutement des salariés assurant les fonctions de mécanicien dans les golfs

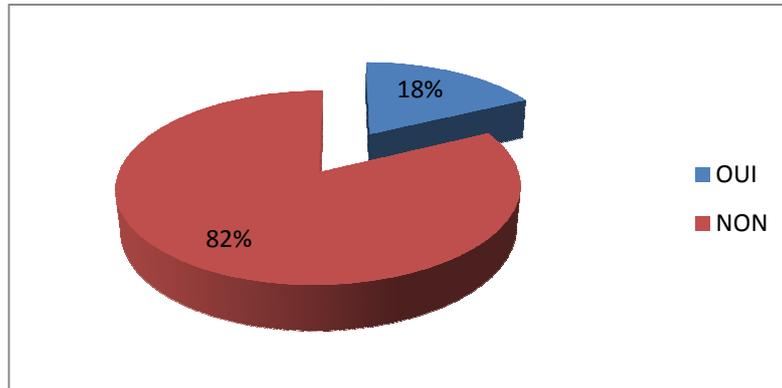
Graphique 35 – Modalités de recrutement du salarié assurant les fonctions de mécanicien (77 répondants)



Soulignons l'importance des réseaux professionnels et personnels dans les modalités de recrutement (54%). A noter également la part des candidatures spontanées (22%). Les canaux traditionnels (Pôle emploi, annonces) sont peu utilisés.

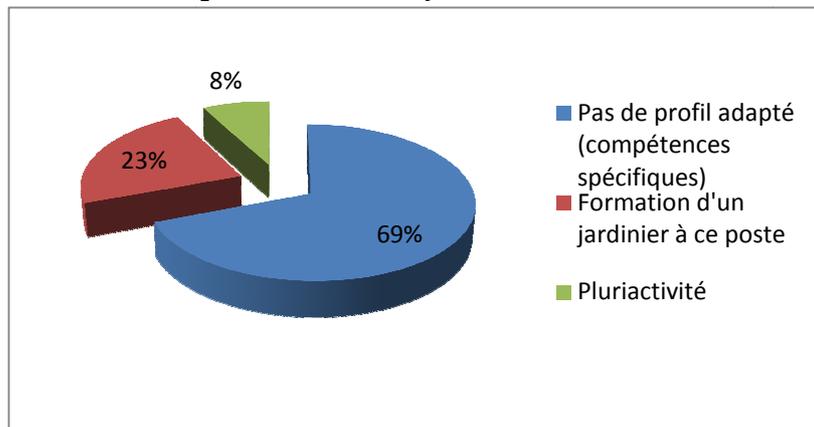
4.4. Les difficultés rencontrées lors du recrutement du salarié assurant les fonctions de mécanicien

Graphique 36 – Difficulté à recruter le salarié assurant les fonctions de mécanicien (79 répondants)



Une très grande majorité de golfs (82%) déclarent ne pas avoir rencontré de difficulté lors du recrutement du salarié assurant les fonctions de mécanicien.

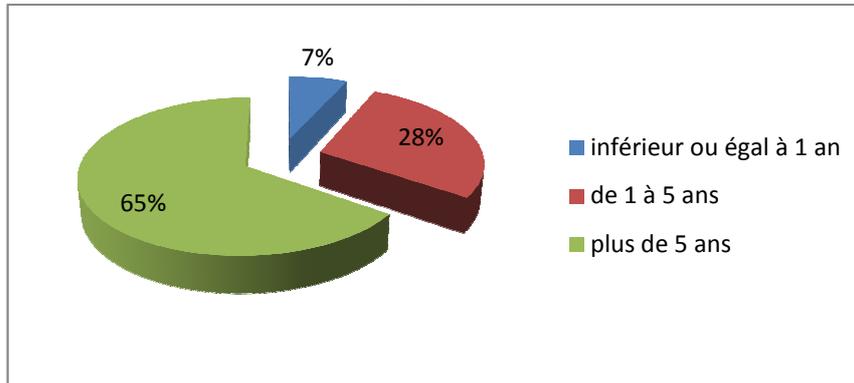
Graphique 37 – Principales difficultés rencontrées (13 répondants sur 16 ayant eu des difficultés)



Parmi les golfs ayant rencontré des difficultés à recruter le salarié assurant les fonctions de mécanicien, 69% déclarent que la principale difficulté a été de ne pas avoir trouvé de profil adapté (compétences spécifiques en mécanique de golf), 23% indiquent avoir choisi la solution de former un jardinier à ce poste et 8% indiquent que la principale difficulté est de trouver un mécanicien qui soit polyvalent car les travaux de mécanique n'occupent pas l'intégralité de son temps de travail.

4.5. L'ancienneté du salarié assurant les fonctions de mécanicien dans le golf

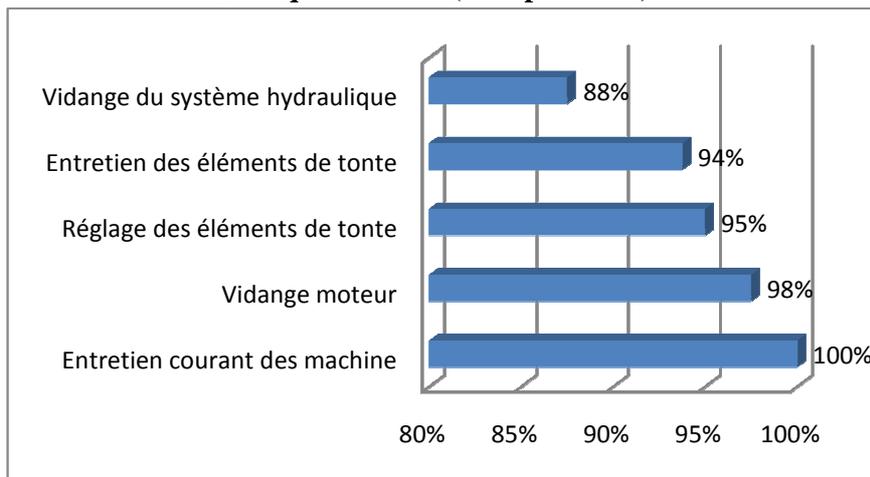
Graphique 38 – L'ancienneté dans le golf du salarié assurant les fonctions de mécanicien (75 répondants)



L'ancienneté dans leur golf des salariés qui assurent les fonctions de mécanicien est importante puisque 65% d'entre eux ont plus de 5 ans d'ancienneté. Par ailleurs, l'ancienneté moyenne de ces salariés est de 11,3 ans. Ces observations laissent penser à un faible turn over de ces salariés, ce qui est propice à une formation spécialisée en mécanique de golf et peu indiquer un potentiel besoin d'une reconnaissance pour ces salariés de leurs compétences spécifiques.

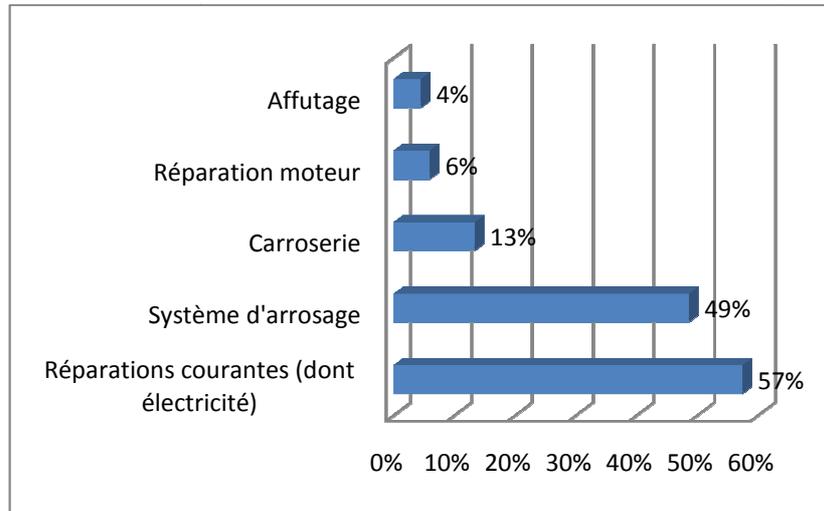
4.6. Les domaines d'intervention des salariés assurant les fonctions de mécanicien

Graphique 39 – Proportion des salariés assurant les fonctions de mécanicien intervenant dans chaque domaine (80 répondants)



Entre 88% et 100% des salariés assurant les fonctions de mécanicien interviennent dans les principaux domaines de la mécanique de golf que sont l'entretien courant des machines, la vidange des moteurs, le réglage et l'entretien des éléments de tonte et la vidange du système hydraulique.

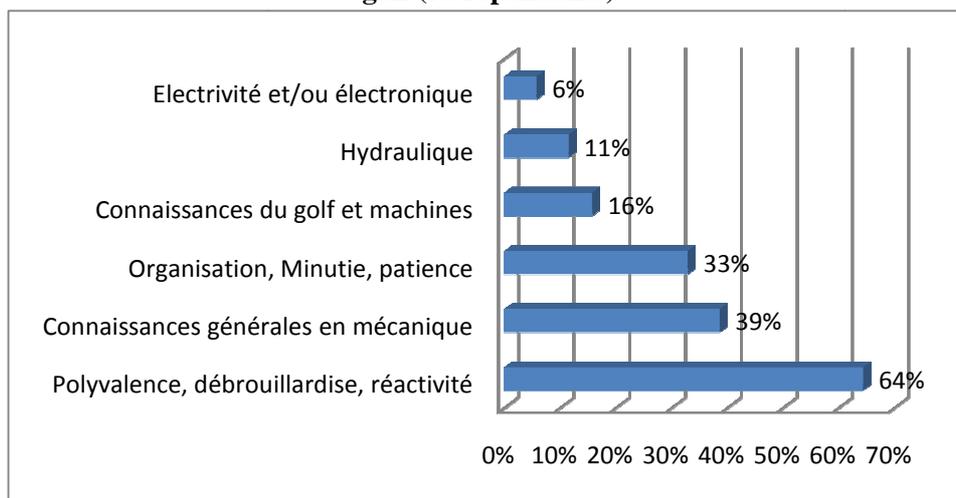
Graphique 40 – Principaux autres domaines d'intervention (68 répondants)



En plus des principaux domaines de la mécanique de golf évoqués ci-dessus, une majorité de salarié assurant les fonctions de mécanicien interviennent pour les réparations courantes (57%) et le système d'arrosage (49%), mais seule une minorité intervient pour les grosses réparations (moteur) et les tâches pointues (affutage).

4.7. Les compétences estimées nécessaires pour être mécanicien de golf

Graphique 41 – Principales compétences nécessaires pour assurer les fonctions de mécanicien de golf (70 répondants)



Une très grande majorité de golf (64%) estiment que la polyvalence, la débrouillardise et la réactivité sont les principales compétences nécessaires pour assurer les fonctions de mécanicien de golf. Viennent ensuite les connaissances générales en mécanique (39%) et l'organisation, la minutie et la patience (33%).

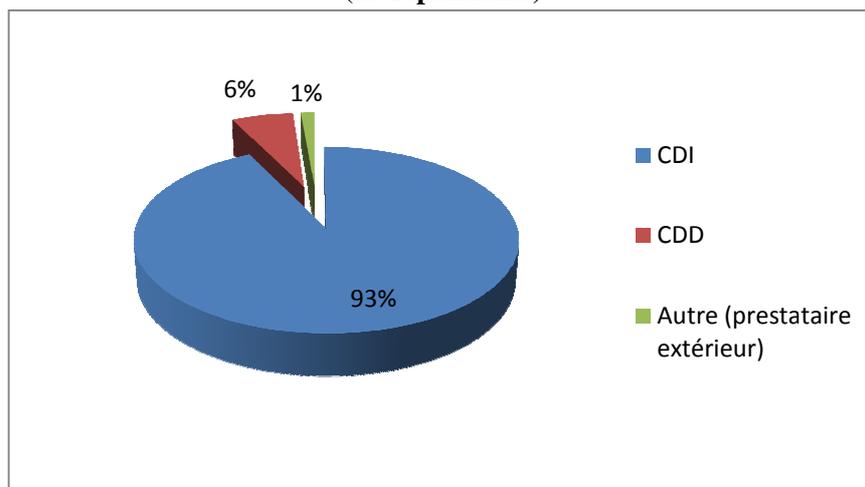
Les compétences spécifiques et/ou pointues (électricité, électronique, hydraulique) sont moins souvent citées.

Enfin, seuls 16% indiquent que des connaissances dans le golf et les machines de golf sont

nécessaires.

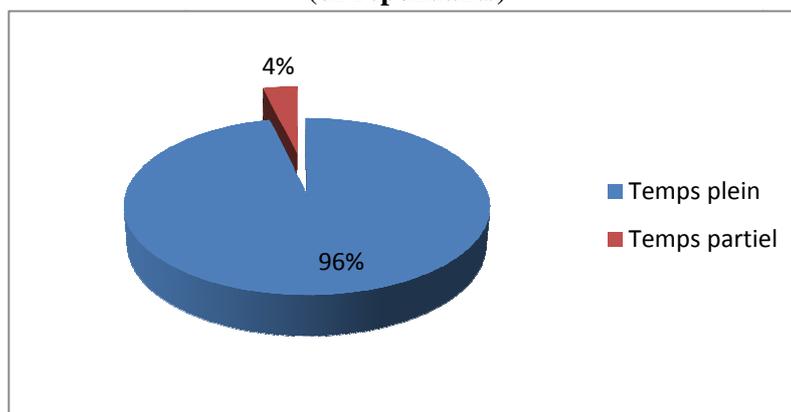
4.8. Le type de contrat de travail des salariés assurant les fonctions de mécanicien de golf

Graphique 42 – Le type de contrat de travail des salariés assurant les fonctions de mécanicien (83 répondants)



La grande majorité des salariés assurant les fonctions de mécanicien sont en CDI (93%). Seuls 6% sont en CDD.

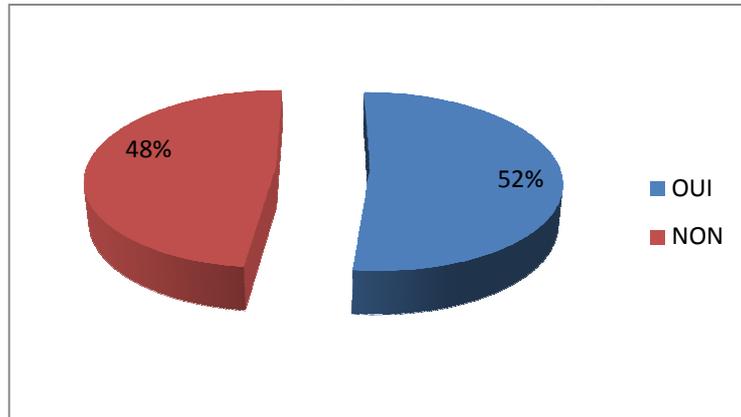
Graphique 43 – Durée du temps de travail des salariés assurant les fonctions de mécanicien (82 répondants)



Les temps partiels sont très rares (4%), la quasi-totalité des salariés assurant les fonctions de mécanicien travaillant à temps plein (96%).

4.9. Les conditions de travail des salariés assurant les fonctions de mécanicien

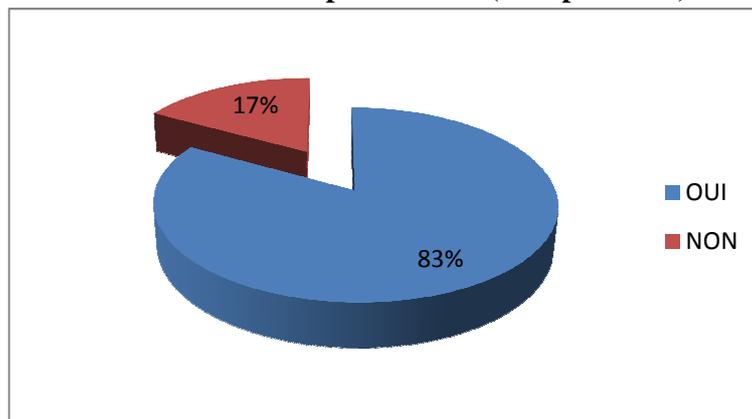
Graphique 44 – Répartition des salariés assurant les fonctions de mécanicien selon qu'ils effectuent des heures supplémentaires (83 répondants)



La réalisation d'heures supplémentaires est une réalité bien ancrée chez les salariés assurant les fonctions de mécanicien puisque plus de la moitié en effectuent (52%).

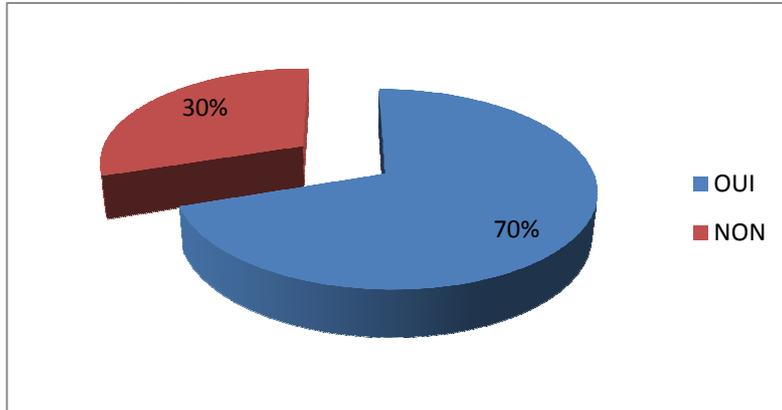
Comme ils sont peu nombreux à consacrer tout leur temps à des travaux de mécaniques, on peut penser que ces heures supplémentaires sont liées aux autres tâches qu'ils réalisent dans le cadre de leur polyvalence.

Graphique 45 – Part des salariés assurant les fonctions de mécanicien bénéficiant de la modulation du temps de travail (83 répondants)



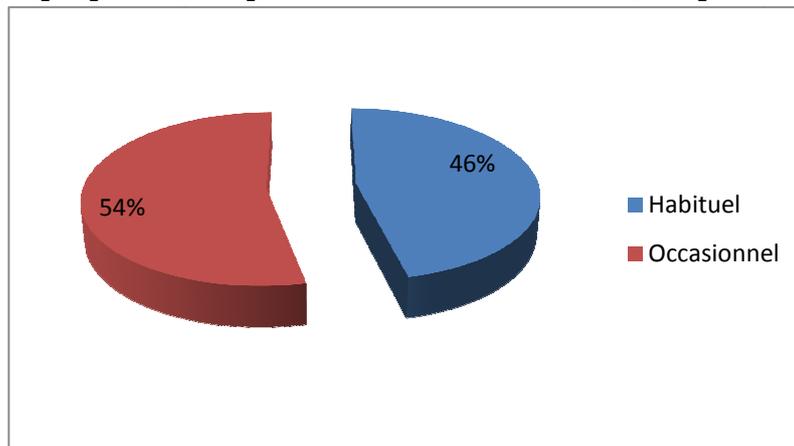
Une grande majorité de salariés assurant les fonctions de mécanicien bénéficient de la modulation du temps de travail (83%).

Graphique 46 – Part des salariés assurant les fonctions de mécanicien qui travaillent le dimanche (83 répondants)



70% des salariés assurant les fonctions de mécanicien sont amenés à travailler le dimanche. Cette situation peut en partie s'expliquer par la polyvalence de ces salariés, qui peuvent être amenés par exemple à s'occuper de la tonte (cas des jardiniers ou des greenkeepers qui sont les salariés qui assurent le plus souvent les fonctions de mécanicien lorsqu'il n'y a pas de mécanicien à proprement parler).

Graphique 47 – Fréquence du travail le dimanche (56 répondants)



Lorsqu'ils travaillent le dimanche, cela est occasionnel pour 54% d'entre eux et habituel pour 46% d'entre eux.

Principales conclusions sur les caractéristiques des salariés assurant les fonctions de mécanicien dans les golfs

Une faible proportion de diplômés de mécanique compensée par l'expérience professionnelle acquise dans d'autres secteurs que le golf :

- si un tiers des salariés qui assurent les fonctions de mécanicien ont un diplôme de mécanique (ce qui corrobore notre estimation de la part des golfs employant un mécanicien et correspond à l'estimation issue de l'enquête 2009), 22% n'ont aucun diplôme
- 65% des salariés avaient une expérience en mécanique dans un autre secteur que le golf

Une faible expérience en mécanique de golf avant l'embauche compensée par l'expérience acquise dans le golf grâce à l'ancienneté (et des formations) :

- 76% des salariés assurant les fonctions de mécanicien n'avaient aucune expérience en mécanique de golf avant leur embauche
- 65% des salariés ont plus de 5 ans d'ancienneté dans leur golf (faible turn over)

Peu de difficultés à recruter ces salariés malgré des profils souvent peu adaptés :

- 82% des golfs n'ont pas eu de difficulté pour le recrutement qui se fait essentiellement par les réseaux (54%)
- 69% de ceux qui ont eu des difficultés invoquent le manque de compétences spécifiques en mécanique de golf des candidats

Face au manque de compétences spécifiques en mécanique de golf sur le marché, les compétences recherchées relèvent de la mécanique de base (non spécialisée) (39%), mais surtout des capacités de polyvalence et d'adaptation (64%) et organisationnelles (33%)

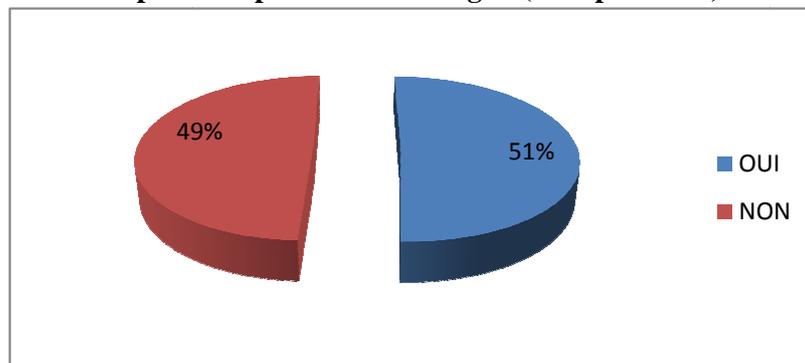
La très grande majorité des salariés assurant les fonctions de mécanicien interviennent dans les principaux domaines courants de la mécanique de golf, mais pas pour les gros travaux ou les tâches très spécifiques et pointues (comme l'affûtage).

Ces observations laissent penser que malgré la nécessaire polyvalence des salariés assurant les fonctions de mécanicien et le rôle de l'expérience dans l'acquisition des compétences nécessaires en mécanique de golf, il existe de vrais besoins de formation en mécanique spécialisée en golf et que les conditions sont pour cela réunies (faible turn over des salariés, CDI et temps pleins majoritaires)

5. Les pratiques et les besoins de formation des mécaniciens ou des salariés assurant les fonctions de mécanicien

5.1. Les pratiques de formation des salariés assurant les fonctions de mécanicien

Graphique 48 – Part des salariés assurant les fonctions de mécanicien ayant suivi une formation depuis leur présence dans le golf (81 répondants)

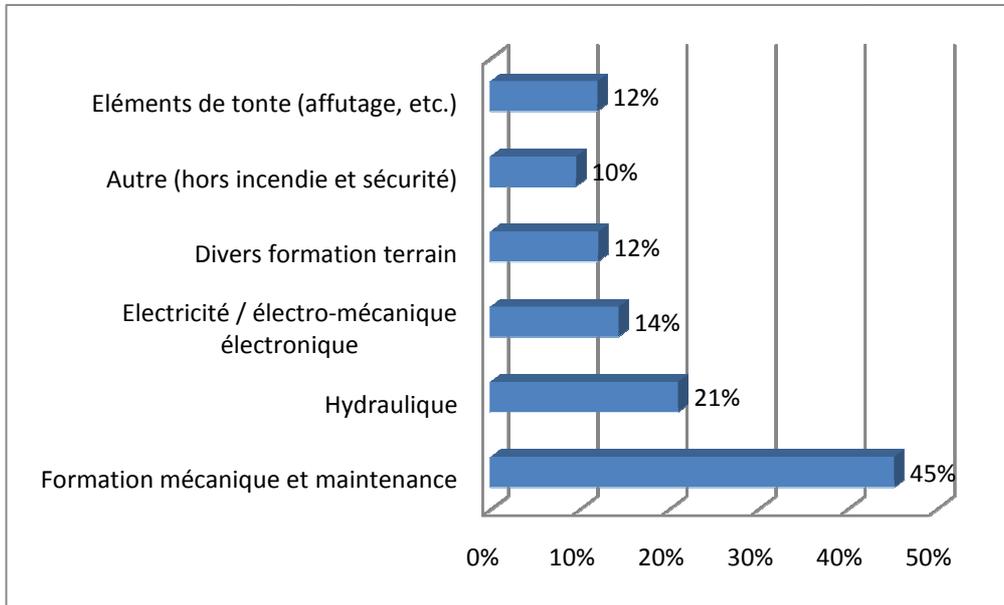


Plus de la moitié des salariés assurant les fonctions de mécanicien (51%) ont suivi au moins une formation depuis qu'ils sont dans le golf.

En partant de notre hypothèse de 91 salariés (mécanicien ou pas) assurant les fonctions de mécanicien, cela fait 46 salariés ayant suivi une formation pour notre échantillon de 100 golfs.

Si l'on procède à une extrapolation de ces proportions à l'échelle nationale pour 650 à 700 golfs, cela fait au moins de 299 à 322 salariés assurant les fonctions de mécanicien qui ont suivi une formation.

Graphique 49- Principales formations suivies par les salariés assurant les fonctions de mécanicien (42 répondants)



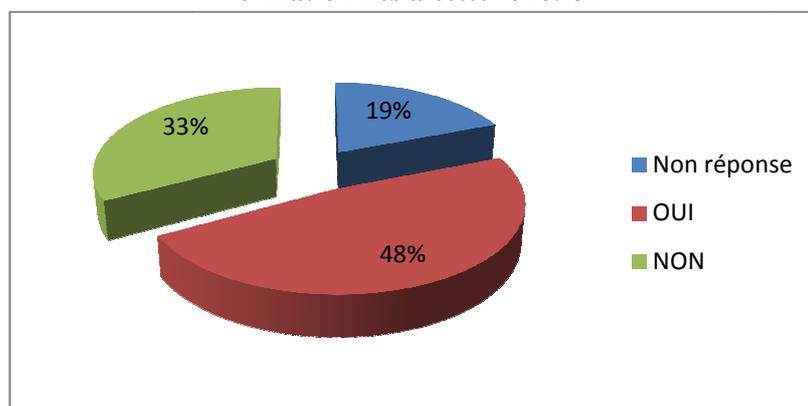
Les formations les plus souvent suivies sont les formations en mécanique et en maintenance du matériel (45%, dont 7 par l'Agref et 5 par le fournisseur), ce qui peut s'expliquer par le fait qu'une partie importante des salariés assurant les fonctions de mécanicien n'ont pas de diplôme en mécanique au départ.

Il faut souligner la part non négligeable des formations plus spécifiques au golf et/ou pointues comme l'hydraulique (21%), l'électricité, électro-mécanique et électronique (14%) ou les opérations sur les éléments de tonte comme l'affûtage (12%).

Les formations diverses liées au terrain sont moins fréquentes (12%) et peuvent s'expliquer par la polyvalence des salariés assurant les fonctions de mécanicien.

5.2. Les besoins de formation liés à la fonction de mécanicien

Graphique 50 – Part des salariés assurant les fonctions de mécanicien ayant des besoins de formation liés à cette fonction



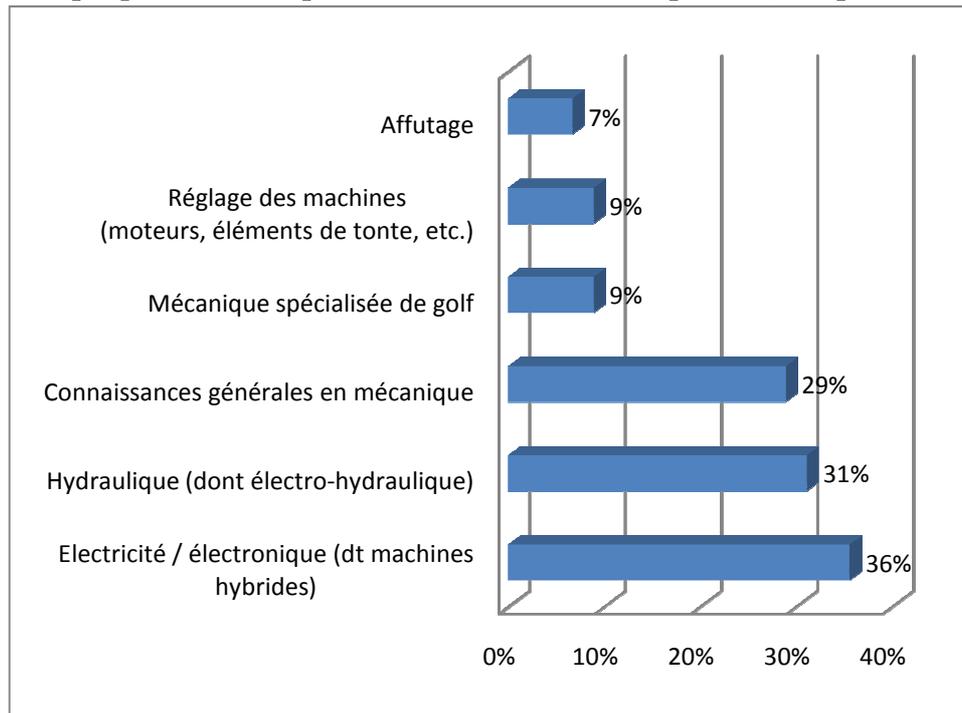
48% des golfs interrogés estiment avoir des besoins de formation liés à la fonction de mécanicien

dans leur golf et seul un tiers estiment ne pas avoir de besoin.

Selon notre hypothèse de la présence d'au moins 91 salariés assurant les fonctions de mécanicien dans l'échantillon, cela représente un besoin pour 44 salariés.

Si l'on fait une extrapolation pour 650 à 700 golfs au niveau national, des besoins de formation liés à la fonction de mécanicien pourraient concerner 286 à 308 salariés.

Graphique 51 – Principaux besoins de formation exprimés (45 répondants)



En dehors des besoins de formation devant permettre l'acquisition de connaissances générales en mécanique qui sont exprimés par 29% des répondants, les besoins de formation portent essentiellement sur des domaines spécifiques au golf et/ou pointus. Ces besoins de formation mettent bien en valeur les spécificités des besoins en compétences des mécaniciens dans le golf.

Principales conclusions sur les pratiques et les besoins de formation

Une pratique importante de formation pour l'acquisition de connaissances générales en mécanique mais aussi dans les domaines plus spécifiques à la mécanique de golf :

- plus de la moitié (51%) des salariés assurant les fonctions de mécanicien ont suivi au moins une formation depuis qu'ils sont dans le golf, ce qui représente 46 salariés pour notre échantillon, et entre 299 et 322 salariés au niveau national
- les connaissances générales en mécanique restent le domaine de formation le plus fréquent (45%) mais un nombre non négligeable de salariés ont été formés dans des domaines plus spécifiques à la mécanique de golf et liés à l'évolution du matériel (affûtage, électricité/électronique, hydraulique) : entre 12 et 21% des formations

Des besoins de formation important, notamment dans les domaines spécifiques à la mécanique de golf et ceux liés à l'évolution du matériel :

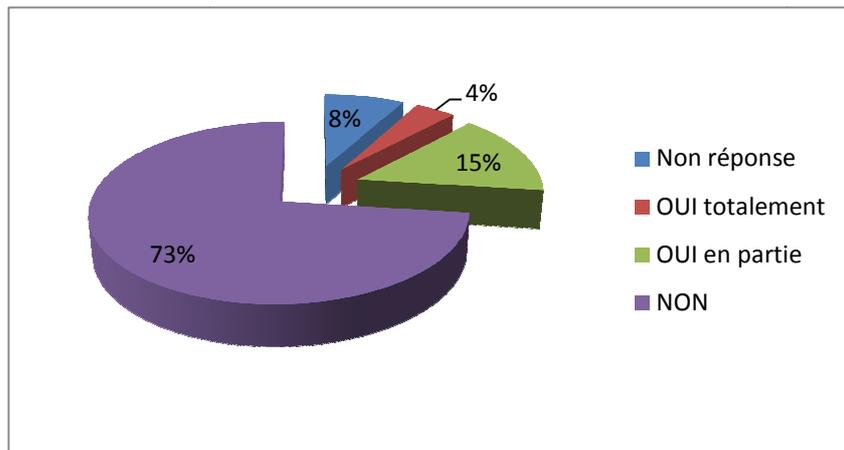
- 48% des golfs estiment avoir des besoins de formation pour leur salarié assurant les fonctions de mécanicien, soit 44 salariés dans l'échantillon et entre 286 à 308 salariés au niveau national
- les besoins liés à des compétences spécifiques ou pointues sont les plus souvent cités : hydraulique, électricité, électronique, affûtage, réglage des matériels

Même si les compétences recherchées au moment du recrutement sont générales et liées à la polyvalence des salariés, des besoins importants de formation existent, non seulement pour l'acquisition de connaissances générales en mécanique, pour consolider les compétences acquises par l'expérience, car une partie importante des salariés n'a pas de diplôme de mécanique, mais aussi dans des domaines pointus (électricité ou électronique), du fait de l'évolution des matériels, et spécifiques à la mécanique de golf (hydraulique, affûtage, réglages...).

6. Le recours à des prestataires pour l'entretien du terrain et pour les travaux de mécanique

6.1. Le recours à des prestataires pour l'entretien du terrain

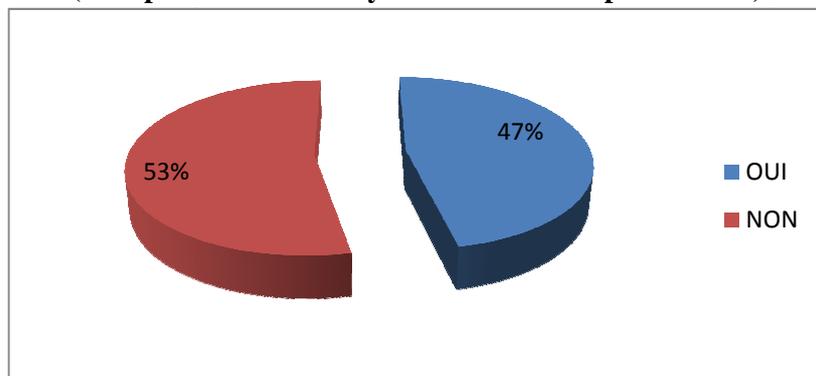
Graphique 52 – Répartition des golfs selon leur recours ou non à des prestataires pour l'entretien du terrain



Une grande majorité de golfs (73%) n'a recours à aucun prestataire pour l'entretien du terrain. 19% y ont recours soit pour une partie de l'entretien (15%) soit pour la totalité de l'entretien du terrain (4% seulement).

Précisons que lorsqu'il est partiel, le recours à un prestataire concerne souvent le carottage et l'aération du terrain.

Graphique 53 – Part des prestataires fournissant le matériel (15 répondants sur 19 ayant recours à des prestataires)



Lorsque les golfs ont recours à des prestataires pour l'entretien du terrain, ces derniers fournissent le matériel dans moins de la moitié des cas (47%). Dans 53% des cas le matériel n'est pas fourni, ce qui implique que sa maintenance est du ressort du golf.

Tableau 19 – Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à un prestataire pour l'entretien du terrain et selon leur taille exprimée en nombre de trous du parcours

Recours prestataire/terrain	Nombre de trous					Total
	Non réponse	- de 9 trous	de 9 à - de 18 trous	de 18 à - de 36 trous	36 trous et +	
Non réponse	-	1	1	5	1	8
OUI totalement	-	-	3	1	-	4
OUI en partie	1	1	6	7	-	15
NON	-	-	20	50	3	73
Total	1	2	30	63	4	100

L'existence d'une corrélation entre la taille du golf et le recours à un prestataire pour l'entretien du terrain :

- Les petits golfs ont plus souvent recours à des prestataires pour l'entretien du terrain que les moyens ou les grands (31% contre 13% et 0%).
- 53% des golfs qui ont recours à des prestataires pour l'entretien du terrain sont des petits golfs (moins de 18 trous) et 0% des grands (36 trous et +), alors que seuls 27% des golfs qui n'ont pas recours à des prestataires sont des petits golfs (0% des moins de 9 trous), proportion inférieure de celle des petits golfs dans l'échantillon (32%)

Tableau 20 – Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à un prestataire pour l'entretien du terrain et selon leur taille exprimée en superficie

Recours prestataire/terrain	Superficie du terrain					Total
	Non réponse	≤ 25 ha	+ de 25 à 50 ha	+ de 50 à 75 ha	+ de 75 ha	
Non réponse	-	2	3	3	-	8
OUI totalement	1	1	1	1	-	4
OUI en partie	-	6	4	4	1	15
NON	3	11	17	23	19	73
Total	4	20	25	31	20	100

On retrouve la corrélation précédente:

- Les petits golfs ont plus souvent recours à des prestataires pour l'entretien du terrain que les moyens ou les grands (35% des moins de 25 ha contre 18% des golfs de + de 25 à 75 ha et 5% pour les + de 75 ha)
- 36% des golfs qui ont recours à des prestataires ont 25 ha ou moins (20% des golfs ont cette taille), 63% ont 50 ha et moins (45% des golfs ont cette taille)

Tableau 21 – Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à un prestataire pour l'entretien du terrain et selon qu'ils emploient ou non un mécanicien

Recours à prestataire pour terrain	Emploi d'un mécanicien			Total
	OUI un	OUI plusieurs	NON	
Non réponse	5	1	2	8
OUI totalement	-	-	4	4
OUI en partie	3	-	12	15
NON	31	4	38	73
Total	39	5	56	100

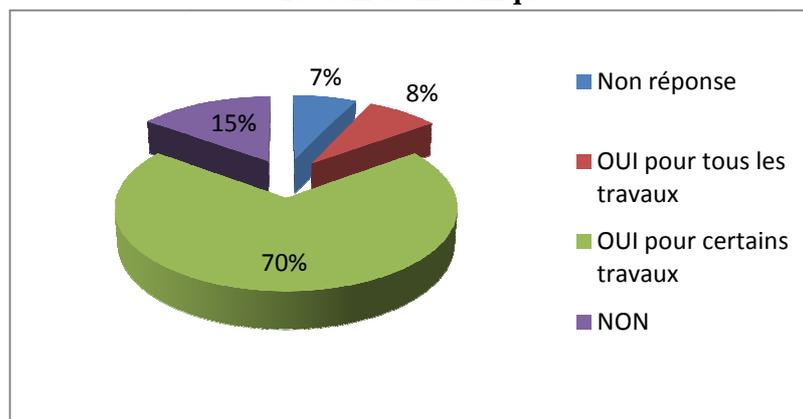
On observe une corrélation entre le recours à un prestataire pour l'entretien du terrain et le fait de ne pas employer un mécanicien dans le golf :

- tous les golfs qui ont recours à un prestataire pour tout l'entretien du terrain n'ont pas de mécanicien et 80% de ceux qui ont recours à un prestataire pour une partie de l'entretien du terrain n'ont pas de mécanicien
- 80% des golfs qui ont au moins un mécanicien n'ont pas recours à prestataires pour l'entretien du terrain (ce qui est une proportion supérieure aux 73% des golfs qui n'ont pas recours à un prestataire pour l'entretien du terrain) ; cette proportion est de 68% pour les golfs qui n'ont pas de mécanicien

6.2. Le recours à des prestataires pour les travaux de mécanique

6.2.1. Les caractéristiques des golfs ayant recours à des prestataires

Graphique 54 – Répartition des golfs selon qu'ils ont recours ou non à des prestataires pour les travaux de mécanique



Seuls 15% des golfs déclarent ne jamais avoir recours à un prestataire pour les travaux de mécanique.

78% des golfs déclarent avoir recours à des prestataires pour certains travaux (70%) ou pour tous les travaux (8%). Notons que ces 8% correspondent à la proportion de golf n'ayant ni mécanicien ni salarié assurant ses fonctions.

Ainsi, le fait d'avoir un mécanicien (entre 26% et 44% des golfs selon les estimations) n'exclut donc pas le recours à un prestataire pour certaines tâches spécifiques.

Tableau 22 – Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à des prestataires pour des travaux de mécanique et selon leur taille exprimée en nombre de trous du parcours

Recours prestataire/mécanique	Nombre de trous					Total
	Non réponse	- de 9 trous	de 9 à - de 18 trous	de 18 à - de 36 trous	36 trous et +	
Non réponse	-	-	1	5	1	7
OUI pour tous les travaux	1	-	6	1	-	8
OUI pour certains travaux	-	2	18	49	1	70
NON	-	-	5	8	2	15
Total	1	2	30	63	4	100

On observe bien une corrélation entre la taille des golfs et leur pratique en ce qui concerne le recours à des prestataires pour les travaux de mécaniques :

- Les petits golfs de 9 à moins de 18 trous ont plus souvent recours à des prestataires pour l'ensemble des travaux de mécanique que les moyens ou grands golfs (20% contre 1,6% et 0%)
- Les petits et moyens golfs ont plus souvent recours à des prestataires pour une partie des travaux de mécanique que les grands golfs (100%, 60% et 78% contre 25%)
- Les grands golfs n'ont plus souvent aucun recours à des prestataires pour les travaux de mécanique que les autres (50% contre 0%, 17% et 13%)

Tableau 23 – Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à des prestataires pour des travaux de mécanique et selon leur taille exprimée en superficie

Recours prestataire/mécanique	Superficie du terrain					Total
	Non réponse	≤ 25 ha	+ de 25 à 50 ha	+ de 50 à 75 ha	+ de 75 ha	
Non réponse	-	1	3	3	-	7
OUI pour tous les travaux	2	3	1	2	-	8
OUI pour certains travaux	2	12	19	22	15	70
NON	-	4	2	4	5	15
Total	4	20	25	31	20	100

La corrélation mise en lumière ci-dessus est nuancée lorsque l'on prend en compte le critère de la superficie :

- Les petits golfs de 25 ha et moins ont bien plus souvent recours à des prestataires pour l'ensemble des travaux de mécanique que les moyens ou grands golfs (15% contre 5% et 0%) ;
- Par contre, entre 75% et 78% des golfs, selon leur taille, ont recours à un prestataire pour tout ou partie des travaux de mécanique, sans différenciation significative selon la taille

Tableau 24 – Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à des prestataires pour les travaux de mécanique et selon qu'ils emploient ou non un mécanicien

Recours prestataire/mécanique	Emploi d'un mécanicien			Total
	OUI un	OUI plusieurs	NON	
Non réponse	5	1	1	7
OUI pour tous les travaux	-	-	8	8
OUI pour certains travaux	24	3	43	70
NON	10	1	4	15
Total	39	5	56	100

On observe bien une corrélation entre le recours à des prestataires pour les travaux de mécanique et l'emploi ou non d'un mécanicien :

- Tous les golfs qui ont recours à des prestataires pour tous les travaux de mécanique n'ont pas de mécanicien
- 91% des golfs qui n'ont pas de mécanicien ont recours à des prestataires pour tout ou partie des travaux de mécanique, contre 61% pour ceux qui ont au moins un mécanicien

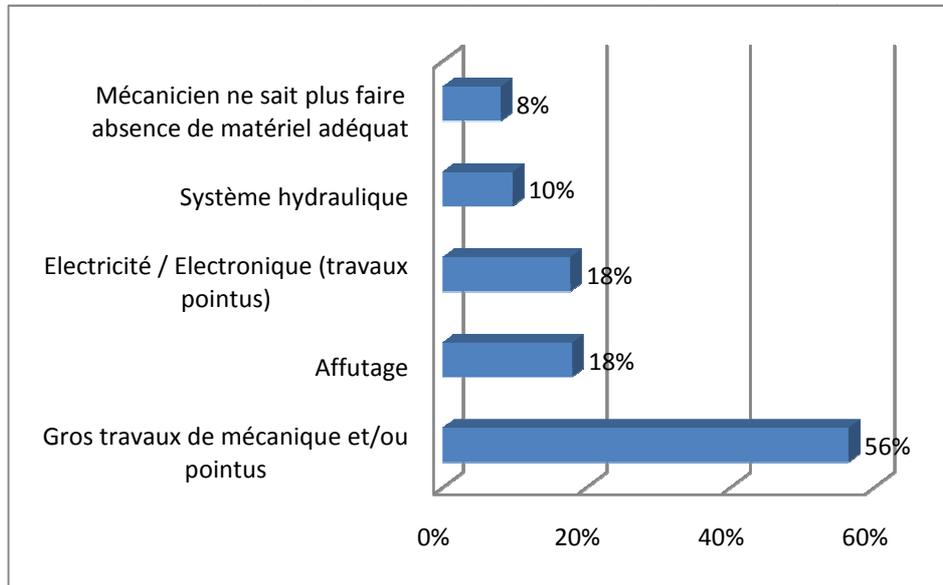
Tableau 25 – Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à des prestataires pour les travaux de mécanique et selon le salarié qui assure les fonctions de mécanicien

Recours prestataire/mécanique	Salarié assurant les fonctions de mécanicien				Total
	Non réponse	Mécanicien	Autre salarié	NON	
Non réponse	-	4	3	-	7
OUI pour tous les travaux	1	-	1	6	8
OUI pour certains travaux	-	15	54	1	70
NON	-	7	7	1	15
Total	1	26	65	8	100

Le recours à des prestataires pour les travaux de mécanique est plus fréquent lorsque le salarié qui assure les fonctions de mécanicien n'est pas mécanicien (85%) que quand il s'agit d'un mécanicien (58%).

6.2.2. Les principaux travaux de mécanique sous traités

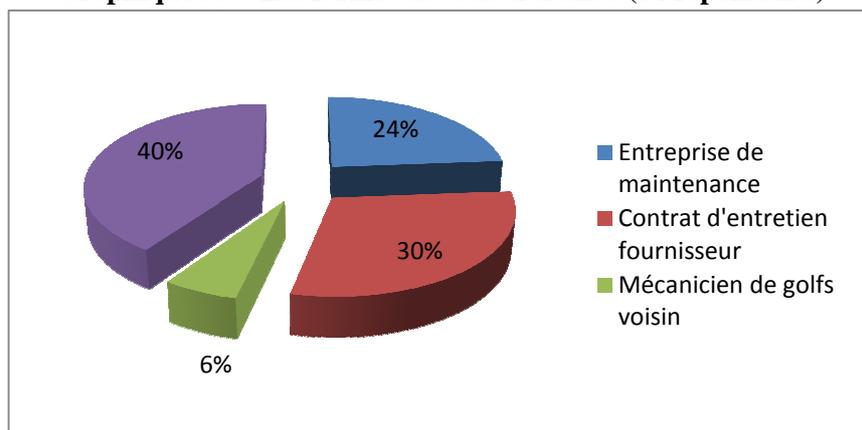
Graphique 55 – Principaux travaux de mécanique pour lesquels les golfs ont recours à des prestataires (62 répondants)



Les principaux travaux de mécaniques sous traités sont les gros travaux (moteur, roulements, grosses réparation) et les travaux très spécialisés (affutage, électricité, électronique).

6.2.3. Les formes de la sous-traitance pour les travaux de mécanique

Graphique 56 – Les formes de sous-traitance (84 répondants)



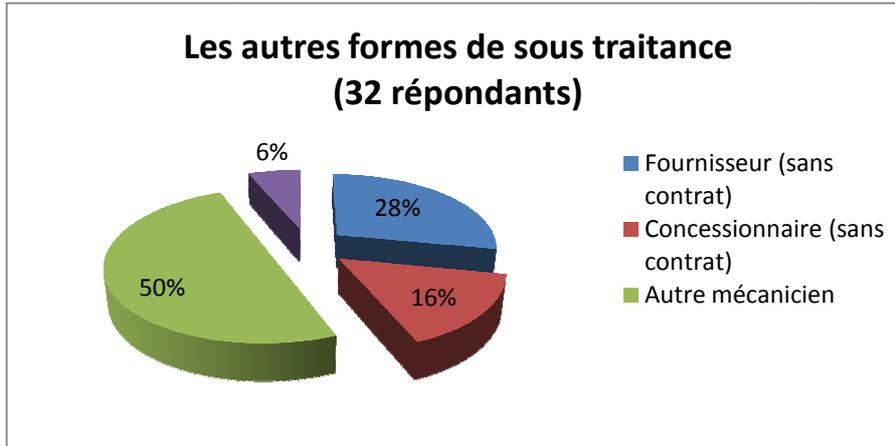
Parmi les golfs qui ont recours à des prestataires pour des travaux de mécanique, un quart (24%) ont un contrat avec une entreprise de maintenance et près d'un tiers (30%) ont un contrat d'entretien avec un fournisseur. Seuls 6% ont recours au mécanicien d'un golf voisin.

Les entreprises de maintenance citées (19 réponses sur les 22 golfs ayant déclaré avoir un contrat avec une entreprise de maintenance) : Aquille ,BTP, Equip Jardin, Etablissements Bolier, Gay, Guinard, John Deere, Landimotoculture, Lozère motoculture, Marechal Picard, Rennes motoculture, Rocha, Toro.

Les fournisseurs cités (13 réponses sur les 25 golfs ayant déclaré avoir un contrat d'entretien avec un fournisseur) : 13 motoculture, Equip Jardin, Hoper, John Deere, Labor Hako, ORA (voiturettes), Techtran, Toro, Sofimat, Jacobsen.

Une partie importante (40%) a recours à d'autres formes de sous-traitance. Elles sont détaillées ci-dessous.

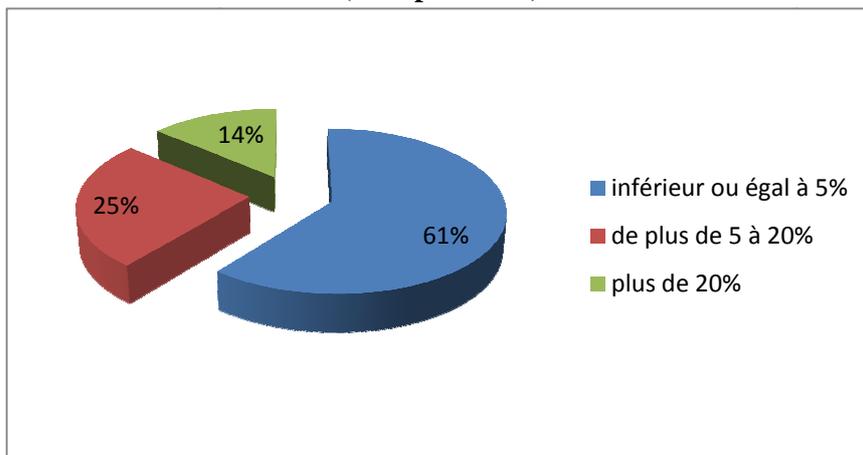
Graphique 57- Les autres formes de sous-traitance (32 répondants)



Parmi les golfs qui ont recours à d'autres formes de sous-traitance que des contrats avec une entreprise de maintenance ou avec un fournisseur, pour des travaux de mécanique, 50% ont recours à un autre mécanicien (généralement d'une entreprise proche), 28% s'adressent à leur fournisseur et 16% à leur concessionnaire, mais sans avoir un contrat d'entretien.

6.3. Le budget consacré aux prestataires pour l'entretien du terrain et les travaux de mécanique

Graphique 58 – Part du budget terrain allouée aux prestataires (terrain+mécanique) (51 répondants)



La majorité des golfs ayant recours à des prestataires pour l'entretien du terrain ou pour des travaux de mécanique y consacrent une part inférieure ou égale à 5% de leur budget terrain (61% des golfs). Pour seulement 14% des golfs, cette proportion est supérieure à 20%.

Cette observation semble indiquer que la majorité des golfs ont plus intérêt à avoir recours

ponctuellement à un prestataire, ce qui représente un faible budget, que d'embaucher un mécanicien spécialisé dans le golf.

Tableau 26 – Répartition des golfs selon la part du budget terrain allouée aux prestataires et selon la taille du golf exprimée en nombre de trous du parcours

Part du budget terrain allouée aux prestataires	Nombre de trous du parcours					Total
	Non réponse	- de 9 trous	de 9 à - de 18 trous	de 18 à - de 36 trous	36 trous et +	
Non réponse	-	2	16	28	3	49
inférieur ou égal à 5%	-	-	10	21	-	31
de plus de 5 à 20%	-	-	1	11	1	13
plus de 20%	1	-	3	3		7
Total	1	2	30	63	4	100

Pas de corrélation claire entre la proportion du budget terrain qui est allouée aux prestataires et la taille des golfs :

- 32% des golfs pour lesquels le recours aux prestataires représente moins de 5% du budget terrain sont des petits golfs de moins de 18 trous, ce qui correspond à la proportion de golfs de moins de 18 trous dans l'échantillon (32%) ;
- 50% des golfs pour lesquels le recours à des prestataires représente plus de 20% du budget terrain sont des petits golfs de moins de 18 trous, ce qui est supérieur à la proportion de ces golfs dans l'échantillon, mais 71% des golfs de moins de 18 trous consacrent moins de 5% de leur budget terrain aux prestataires (proportion supérieure aux 61% des golfs qui consacrent moins de 5% du budget terrain aux prestataires) ;
- seulement 8% des golfs pour lesquels le recours aux prestataires représente entre plus de 5 et 20% du budget terrain ont moins de 18 trous

Principales conclusion sur le recours des golfs à des prestataires pour l'entretien du terrain et les travaux de mécanique

Un faible recours à la sous-traitance pour l'entretien du terrain (73% des golfs n'y ont pas du tout recours) qui est plus fréquent dans les petits golfs que dans les autres et dans les golfs qui n'emploient pas de mécanicien et qui concerne essentiellement le carottage et l'aération du terrain)

A l'inverse un recours important aux prestataires pour les travaux de mécanique :

- 78% des golfs ont recours à des prestataires pour au moins certains travaux de mécaniques
- les grands golfs ont moins recours aux prestataires que les petits
- même les golfs ayant un mécanicien ont recours à des prestataires pour certains travaux de mécanique, mais moins souvent que ceux qui n'ont pas de mécanicien

Le recours à des prestataires concerne le plus souvent des gros travaux de mécanique (56% des golfs), comme les travaux sur les moteurs, nécessitant des compétences poussées en mécanique et un matériel adéquat, mais il concerne aussi les travaux spécialisés de mécanique de golf : 18% pour l'électricité/électronique ou encore l'affûtage, 10% pour le système hydraulique.

Toutefois, ce recours à différents prestataires ne représente le plus souvent qu'une part réduite du budget terrain : inférieure ou égale à 5% pour 61% des golfs.

Précisons qu'il n'y a pas de corrélation claire entre la proportion du budget terrain qui est allouée aux prestataires et la taille des golfs.

S'il semble évident que toutes les fonctions assumées par des prestataires ne sont pas amenées à être internalisées et que le faible budget qui leur est affecté incite les golfs à avoir recours à un prestataire plutôt que d'embaucher un mécanicien de golf, certaines tâches pour lesquelles interviennent des prestataires pourraient être réalisées en interne grâce à la formation des salariés. En effet certains domaines spécifiques à la mécanique de golf pour lesquels les golfs ont recours à des prestataires sont les mêmes que ceux pour lesquels ils expriment des besoins de formation (hydraulique/arrosage, électricité/électronique, affûtage/réglages).

7. Les principales conclusions et pistes d'action

L'échantillon et les trois catégories de golfs pertinentes pour l'analyse de la fonction de mécanicien dans les golfs

Malgré la sous représentation des petits golfs de moins de 9 trous dans l'échantillon, le croisement de plusieurs variables relatives à la taille des golfs nous permettent d'identifier trois catégories de golfs qui sont bien représentées dans l'échantillon : les petits golfs (19%), les golfs moyens (62%) et les grands golfs (3%).

Soulignons que l'échantillon de 100 golfs représente hors saison haute un total de 1070,4 salariés ETP, dont 41,6% (445,6) sont affectés au terrain.

Le parc matériel des golfs

Les matériels électriques restent encore peu présents dans le parc matériel des golfs sauf en ce qui concerne le matériel de transport essentiellement composé des voiturettes qui sont le plus souvent électriques. Toutefois, selon les entretiens que nous avons pu avoir avec les responsables de golfs, la part de ces matériels électriques ou hybrides tend à augmenter.

Ce matériel est le plus souvent un investissement des golfs, même si le recours à la location ou au leasing pour au moins une partie du matériel n'est pas négligeable (34% des golfs), moins souvent chez les petits et les très grands golfs, mais qu'il y ait un mécanicien dans le golf ou pas.

Par contre, les golfs n'ont que peu recours aux contrats de maintenance pour l'entretien de leur matériel. Lorsque c'est le cas, cela l'est plus souvent quand le matériel est loué ou en leasing et quand il n'y a pas de mécanicien ou que le salarié qui assure les fonctions de mécanicien n'est pas mécanicien.

La gestion de la fonction mécanique dans les golfs

La fonction de mécanicien est dans la très grande majorité des cas jugée comme indispensable au bon fonctionnement des golfs (65%). Ainsi, seuls 8% des golfs n'ont ni mécanicien ni salarié assurant les fonctions de mécanicien.

Toutefois, cette fonction n'est assurée par un mécanicien qu'entre 26% et 44% des cas, selon les estimations, une proportion intermédiaire de 32% paraissant la plus plausible et correspondant à l'estimation issue de l'enquête 2009.

Ainsi, si cette fonction est le plus souvent assurée par un salarié qui n'est pas mécanicien, c'est qu'elle est assurée par des salariés polyvalents. Il faut d'ailleurs souligner que même lorsqu'elle est assurée par un mécanicien, celui-ci est le plus souvent également polyvalent puisque seuls 12% des salariés assurant les fonctions de mécanicien y consacrent l'intégralité de leur temps de travail.

Enfin, soulignons que malgré l'importance qui est donnée à la fonction de mécanicien par les responsables de golfs, peu (13%) sont prêts à embaucher un mécanicien spécialisé dans le golf, ce qui représenterait au niveau national un besoin d'entre 84 et 91 mécaniciens de golf.

Les caractéristiques des salariés assurant les fonctions de mécanicien dans le golf

Malgré la nécessaire polyvalence des salariés assurant les fonctions de mécanicien dans les golfs et malgré le rôle de l'expérience professionnelle dans l'acquisition des compétences nécessaires à la mécanique de golf, il existe de vrais besoins de formation en mécanique spécialisée en golf.

Les caractéristique des salariés (ancienneté importante et faible turn over, majorité de CDI et de temps plein) sont par ailleurs propices à l'investissement dans la formation de ces salariés.

Les pratiques et les besoins de formation

La proportion de salariés assurant les fonctions de mécanicien ayant suivi au moins une formation est importante (51%), ce qui peut s'expliquer par le fait qu'un nombre relativement important d'entre eux n'a pas de diplôme de mécanique et du fait de l'évolution des matériels (matériels hybrides).

Cette propension à partir en formation peut être mise à profit. En effet, même si les compétences recherchées au moment du recrutement sont générales et liées à la polyvalence des salariés, des besoins importants de formation existent, non seulement pour l'acquisition de connaissances générales en mécanique, pour consolider les compétences acquises par l'expérience, car une partie importante des salariés n'ont pas de diplôme de mécanique, mais aussi dans des domaines pointus (électricité ou électronique), du fait de l'évolution des matériels, et spécifiques à la mécanique de golf (hydraulique, affûtage, réglages...).

Le recours à des prestataires pour l'entretien du terrain et les travaux de mécaniques

S'il semble évident que toutes les fonctions assumées par des prestataires ne sont pas amenées à être internalisées et que le faible budget qui leur est affecté incite les golfs à avoir recours à un prestataire plutôt que d'embaucher un mécanicien de golf, certaines tâches pour lesquelles interviennent des prestataires pourraient être réalisées en interne grâce à la formation des salariés. En effet certains domaines spécifiques à la mécanique de golf pour lesquels les golfs ont recours à des prestataires sont les mêmes que ceux pour lesquels ils expriment des besoins de formation (hydraulique/arrosage, électricité/électronique, affûtage/réglages).

Quelles formations adaptées mettre en place ?

Les enjeux qui concernent la formation des salariés assurant les fonctions de mécanicien dans les golfs ne sont pas des moindres. En effet, le caractère indispensable pour le bon fonctionnement des golfs que les responsables de golf prêtent à ces fonctions implique que les compétences des salariés soient à même d'y répondre. Dans un contexte où les salariés qui assurent ces fonctions ne sont le plus souvent pas diplômés de mécanique, où les matériels évoluent (machines hybrides) et où une partie des compétences doivent être propres aux spécificités des machines utilisées dans le golf, la question de la formation professionnelle se pose de façon cruciale. Ce besoin de formation est d'ailleurs corroboré par les pratiques de formation observées (proportion importante, et supérieure à la moyenne des salariés, des salariés assurant les fonctions de mécanicien ayant suivi au moins une formation).

Soulignons que l'enjeu n'est ici pas tant la formation pour l'acquisition de connaissances générales en mécanique, pour lesquelles de nombreuses possibilités existent, tant en formation initiale qu'en formation continue, que celle qui porte sur les compétences spécifiques que doivent acquérir les mécaniciens de golf, tout en prenant en compte leur polyvalence.

Ainsi, si la mise en place d'une formation complète diplômante de mécanicien de golf est en théorie attrayante, elle ne semble toutefois pas être en adéquation ni avec les moyens des golfs, notamment des petits golfs (la solution du recours à des prestataires pouvant être préférée par les petits et moyens golfs car elle représente une faible proportion du budget terrain), ni avec les faibles perspectives d'embauche.

Dans ce contexte, la mise en place de modules de formation continue en mécanique spécialisée (électricité/électronique, hydraulique, réglage et affutage des éléments de tonte), que les salariés pourraient suivre en fonction de leurs profils, qui sont diversifiés, pourraient répondre à un fort besoin exprimé pour les salariés assurant les fonctions de mécanicien (48% des golfs, soit en extrapolant au niveau national, entre 286 et 308 salariés).

Si cette solution semble la plus en accord avec les réalités du terrain, elle laisse toutefois sans réponse la question de la reconnaissance des réelles compétences spécialisées en mécanique de golf acquises par les salariés, soit par l'expérience professionnelle, soit par la formation continue.



8. Annexe : le questionnaire utilisé pour l'enquête

Enquête sur l'emploi de mécanicien dans le golf

Ce questionnaire s'adresse aux directeurs des établissements.

Merci de transmettre les informations qui resteront confidentielles, conformément aux recommandations de la CNIL et au code déontologique des cabinets d'étude et de conseil:

- soit par courrier : POLLEN Conseil - 16 rue Jean-Pierre Timbaud - 75011 PARIS

- soit par fax : 01.53.36.10.07

- soit par mail : bureau@pollen-conseil.fr

- soit directement sur le site Internet www.interef.com/GOLF2010

Pour toute information, vous pouvez contacter Mme SOL au 01 53 36 10 06.

Vous

Q1. Nom de la personne remplissant le questionnaire :

Fonction :

Q2. Téléphone : Mail :

Votre structure

Q3. Nom du golf : Code postal :

Adresse : Ville :

Q4. Type de la structure :

- Structure associative Structure municipale
 Structure commerciale Autre

Q5. Appartenance à une chaîne ou un réseau ?
 OUI NON si oui, lequel.....

Q6. Nombre de salariés en équivalent temps plein : En saison haute :Hors saison :

Le terrain

Q7. Superficie totale :

Q8. Nombre de trous :

Q9. Nombre total de greens :

Q10. Nombre de postes au practice :

Q11. Nombre de salariés affectés au terrain en équivalent temps plein : En saison haute :Hors



saison :

Le parc matériel du golf

Q12. Nombre de matériel destiné à l'entretien du terrain (turf) : dont matériel électrique :

Q13. Nombre de matériel de transport : dont voiturettes :

dont matériel électrique :

Q14. Nombre de tracteur et matériel de levage :

Q15. Ce matériel fait-il partie des investissements du golf ?

OUI totalement OUI en partie NON pas du tout

Q16. Ce matériel est-il en partie loué ou en leasing ?

OUI NON

Si OUI, quelle proportion du matériel est-il loué ou en leasing (en %) :

Q17. Ce matériel bénéficie-t-il d'un contrat de maintenance ?

OUI NON

La fonction de mécanicien

Q18. Employez-vous un mécanicien dans votre golf ?

OUI un OUI plusieurs : précisez combien : NON

Q19. La fonction de mécanicien est-elle assurée par un salarié du golf exerçant une autre fonction ?

OUI totalement OUI en partie, précisez NON

Si OUI, par quel salarié (intendant, jardinier, fontainier...) :

Q20. Pensez-vous que la présence d'un salarié exerçant la fonction de mécanicien est indispensable au bon fonctionnement de votre structure ?

OUI NON

Pour les structures ayant un mécanicien ou un salarié occupant les fonctions de mécaniciens (si vous avez plusieurs mécaniciens ou salariés occupant les fonctions de mécanicien, un questionnaire par salarié pour les questions Q21 à Q35)

Profil du mécanicien ou du salarié occupant les fonctions de mécanicien

Q21. Quels est (sont) le(s) diplôme(s) du mécanicien ou du salarié qui occupe cette fonction ?

.....



Q22. Combien d'années d'expérience en mécanique avait-il avant de travailler au sein de votre golf ?
dans le secteur du golf : dans un autre secteur : précisez le(s)quel(s) :

Modalités de recrutement du mécanicien ou du salarié exerçant les fonctions de mécanicien

Q23. Par quel canal avez-vous recruté votre mécanicien ou le salarié exerçant les fonctions de mécanicien ?

- Réseau professionnel Annonce Ecoles
 Pôle emploi Réseau personnel Candidature spontanée

Avez-vous eu des difficultés à le recruter ? OUI NON

Si OUI, lesquelles ?

Q24. Depuis combien de temps travaille-t-il dans votre golf ?

Q25. A-t-il suivi des formations depuis qu'il travaille dans votre golf ? OUI NON

Si OUI, lesquelles ?

Domaines d'intervention du mécanicien ou du salarié exerçant les fonctions de mécanicien

Q26. Quels sont les domaines d'intervention du mécanicien ou du salarié exerçant ses fonctions :

- Entretien courant des machines Réglage des éléments de tonte
 Entretien des éléments de tonte Vidange du système hydraulique Vidange de moteur

Q27. Quels sont les autres domaines dans lesquels il est amené à intervenir (système d'arrosage, carrosserie, etc.) ?
.....

Q28. Quelles sont, pour vous, les compétences nécessaires pour exercer la fonction de mécanicien ?
.....

Q29. Avez-vous un besoin de formation spécifique en mécanique pour le mécanicien ou le salarié occupant cette fonction ?

OUI NON Si oui, le(s)quel(s) :
.....

Organisation du travail du mécanicien ou du salarié exerçant les fonctions de mécanicien

Q30. Quel type de contrat de travail a-t-il ? CDI CDD, précisez la durée : et l'objet :

Q31. Quelle est la durée de son temps de travail ? Temps plein Temps partiel, durée : heures/semaine

Q32. Quel pourcentage de son temps de travail représente son activité de mécanicien ? %

Q33. Fait-il des heures supplémentaires ? OUI NON

Q34. Travaille-t-il le dimanche ? OUI NON Si OUI, est-ce habituel occasionnel

Q35. Bénéficie-t-il de la modulation du temps de travail ? OUI NON



Pour les structures n'ayant pas de mécanicien ou de salarié occupant les fonctions de mécaniciens et/ou ayant recours à des prestataires pour l'entretien du terrain ou les travaux de mécanique

Le recours à des prestataires pour l'entretien du terrain ou des travaux de mécanique

Q36. L'entretien du terrain est-il confié à un prestataire extérieur ?

OUI totalement OUI en partie, précisez : NON

Si OUI, le matériel d'entretien est-il entièrement fourni par le prestataire ? OUI NON

Q37. Avez-vous recours à des prestataires pour les travaux de mécanique ?

OUI, pour tous les travaux de mécanique OUI, pour certains travaux NON

Si OUI, pour quels travaux de mécanique ?

Si OUI, quelle forme de sous-traitance :

Sous-traitance à une entreprise de maintenance Nom de l'entreprise :

Contrat d'entretien avec le fournisseur de matériel Nom du fournisseur :

Total Partiel, précisez les limites :

Recours à des mécaniciens des golfs voisins

Autre :

Q38. Quelle part de votre budget alloué au terrain représente le recours à des services extérieurs ? %

Q39. Seriez-vous prêt à embaucher un mécanicien spécialisé en entretien de matériel de golf ?

OUI NON

Pour quelles raisons ?

Q40. Observation :

.....
.....
.....

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire.

Table des graphiques

Graphique 1 - Répartition géographique des structures enquêtées	6
Graphique 2 - Répartition des structures enquêtées selon le statut	7
Graphique 3 - Répartition des structures enquêtées selon leur appartenance à une chaîne ou réseau	7
Graphique 4 - Chaînes ou réseaux d'appartenance.....	8
Graphique 5 - Répartition des golfs selon le nombre de salariés en saison haute (ETP).....	8
Graphique 6 - Répartition des golfs selon le nombre de salariés hors saison haute (ETP)	9
Graphique 7- Répartition des golfs selon le nombre de trous du parcours.....	10
Graphique 8 - Répartition des golfs selon la superficie du terrain	10
Graphique 9 - Répartition des golfs selon le nombre de green.....	11
Graphique 10 - Répartition des golfs selon le nombre de postes au practice	12
Graphique 11 - Répartition des golfs selon le nombre de salariés ETP affectés au terrain en saison haute.....	12
Graphique 12 - Répartition des golfs selon le nombre de salariés ETP affectés au terrain hors saison haute.....	13
Graphique 13 - Répartition des golfs selon le nombre de matériels d'entretien du terrain	15
Graphique 14 - Répartition des golfs selon le nombre de matériel de transport	15
Graphique 15 - Répartition des golfs selon le nombre de voiturette.....	16
Graphique 16 - Répartition des golfs selon le nombre de matériel de transport électriques.....	16
Graphique 17 - Répartition des golfs selon le nombre de tracteurs et de matériels de levage	17
Graphique 18 - Répartition des golfs selon que le matériel est un investissement du golf ou non ...	17
Graphique 19 - Répartition des golfs selon qu'ils louent une partie de leur matériel ou non	19
Graphique 20 - Répartition des 34 golfs (34%) selon la proportion du matériel qui est loué ou en leasing	19
Graphique 21 - Répartition des golfs selon que le matériel bénéficie ou non d'un contrat de maintenance.....	21
Graphique 22 - Répartition des golfs selon qu'ils déclarent employer ou non un mécanicien.....	24
Graphique 23 - Répartition des golfs selon qu'ils déclarent avoir un salarié assurant les fonctions de mécanicien.....	25
Graphique 24 - La fonction de mécanicien dans les golfs	26
Graphique 25 - Répartition des golfs selon le salarié qui assurent les fonctions de mécanicien.....	26
Graphique 26 - Répartition des golfs selon le % du temps de travail du salarié assurant les fonctions de mécanicien (mécanicien ou autre salarié) dédié aux travaux de mécaniques.....	27
Graphique 27 - Répartition des golfs selon leur appréciation du caractère indispensable de la présence d'un salarié assurant les fonctions de mécanicien	30
Graphique 28 - Répartition des golfs selon leur disposition à embaucher un mécanicien.....	31
Graphique 29 - Répartition des golfs selon les raisons expliquant leur disposition ou non à embaucher un mécanicien (76 répondants).....	32
Graphique 30 - Diplôme du salarié assurant les fonctions de mécanicien (77 répondants)	34
Graphique 31 - Répartition des diplômés de mécanique selon le diplôme (25 répondants)	34
Graphique 32 - Répartition des salariés assurant les fonctions de mécanicien selon leur expérience en mécanique dans le secteur du golf (59 répondants).....	35
Graphique 33 - Répartition des salariés assurant les fonctions de mécanicien selon leur expérience	



en mécanique dans un autre secteur que le golf (69 répondants).....	35
Graphique 34 - Répartition des salariés selon le secteur d'expérience en mécanique autre que le golf (44 répondant).....	36
Graphique 35 - Modalités de recrutement du salarié assurant les fonctions de mécanicien.....	36
Graphique 36 - Difficulté à recruter le salarié assurant les fonctions de mécanicien	37
Graphique 37 - Principales difficultés rencontrées.....	37
Graphique 38 - L'ancienneté dans le golf du salarié assurant les fonctions de mécanicien	38
Graphique 39 - Proportion des salariés assurant les fonctions de mécanicien intervenant dans chaque domaine (80 répondants).....	38
Graphique 40 - Principaux autres domaines d'intervention (68 répondants).....	39
Graphique 41 - Principales compétences nécessaire pour assurer les fonctions de mécanicien de golf (70 répondants).....	39
Graphique 42 - Le type de contrat de travail des salariés assurant les fonctions de mécanicien (83 répondant).....	40
Graphique 43 - Durée du temps de travail des salariés assurant les fonctions de mécanicien	40
Graphique 44 - Répartition des salariés assurant les fonctions de mécanicien selon qu'ils effectuent des heures supplémentaires (83 répondants).....	41
Graphique 45 - Part des salariés assurant les fonctions de mécanicien bénéficiant de la modulation du temps de travail (83 répondants).....	41
Graphique 46 - Part des salariés assurant les fonctions de mécanicien qui travaillent le dimanche (83 répondants).....	42
Graphique 47 - Fréquence du travail le dimanche (56 répondants).....	42
Graphique 48 - Part des salariés assurant les fonctions de mécanicien ayant suivi une formation depuis leur présence dans le golf (81 répondants).....	44
Graphique 49- Principales formations suivies par les salariés assurant les fonctions de mécanicien (42 répondants).....	45
Graphique 50 - Part des salariés assurant les fonctions de mécanicien ayant des besoins de formation liés à cette fonction.....	45
Graphique 51 - Principaux besoins de formation exprimés (45 répondants).....	46
Graphique 52 - Répartition des golfs selon leur recours ou non à des prestataires pour l'entretien du terrain	48
Graphique 53 - Part des prestataires fournissant le matériel	48
Graphique 54 - Répartition des golfs selon qu'ils ont recours ou non à des prestataires pour les travaux de mécanique	50
Graphique 55 - Principaux travaux de mécanique pour lesquels les golfs ont recours à des prestataires (62 répondants).....	53
Graphique 56 - Les formes de sous-traitance (84 répondants).....	53
Graphique 57- Les autres formes de sous-traitance (32 répondants).....	54
Graphique 58 - Part du budget terrain alloué aux prestataires (terrain+mécanique).....	54

Table des tableaux

Tableau 1 - Répartition des golfs selon leur taille en nombre de trous du parcours	5
Tableau 2 - Répartition des golfs selon leur taille en fonction du nombre de trous du parcours et superficie du terrain	11
Tableau 3 - Répartition des golfs selon que leur parc matériel est un investissement et selon la taille	18
Tableau 4 - Répartition des golfs selon que leur parc matériel est un investissement et selon l'emploi d'un mécanicien dans le golf	18
Tableau 5 - Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à la location ou le leasing et selon leur taille	20
Tableau 6 - Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à la location ou le leasing et selon qu'ils emploient ou non un mécanicien	20
Tableau 7 - Répartition des golfs selon qu'ils ont un contrat de maintenance et selon que le parc matériel est un investissement du golf ou non	21
Tableau 8 - Répartition des golfs selon qu'ils ont un contrat de maintenance et selon qu'ils ont recours à la location ou le leasing	21
Tableau 9 - Répartition des golfs selon qu'ils ont un contrat de maintenance et selon qu'ils emploient ou non un mécanicien	22
Tableau 10 - Répartition des golfs selon qu'ils ont un contrat de maintenance et selon le salarié qui occupe els fonctions de mécanicien.....	22
Tableau 11 - Répartition des golfs selon leur déclaration sur l'emploi d'un mécanicien et l'emploi d'un autre salarié assurant les fonctions de mécanicien	25
Tableau 12 - L'emploi d'un mécanicien selon le nombre de salariés ETP hors saison haute	27
Tableau 13 - L'emploi d'un mécanicien selon la taille du golf exprimée en nombre de trous du parcours	28
Tableau 14 - L'emploi d'un mécanicien selon la taille du golf exprimée par la superficie du terrain	28
Tableau 15 - Répartition des golfs selon le salarié qui assure les fonctions de mécanique en fonction de la taille exprimée en nombre de trous du parcours	29
Tableau 16 - Répartition des golfs selon le salarié qui assure les fonctions de mécanique en fonction de la taille exprimée par la superficie du terrain	29
Tableau 17 - Opinion sur le caractère indispensable d'un salarié exerçant les fonctions de mécanicien selon la taille du golf exprimée par le nombre de trous du parcours	30
Tableau 18 - Opinion sur le caractère indispensable d'un salarié exerçant les fonctions de mécanicien selon la taille du golf exprimée selon la superficie du terrain	31
Tableau 19 - Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à un prestataire pour l'entretien du terrain et selon leur taille exprimée en nombre de trous du parcours	49
Tableau 20 - Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à un prestataire pour l'entretien du terrain et selon leur taille exprimée en superficie	49
Tableau 21 - Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à un prestataire pour l'entretien du terrain et selon qu'ils emploient ou non un mécanicien	50
Tableau 22 - Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à des prestataires pour des travaux de mécanique et selon leur taille exprimée en nombre de trous du parcours	51
Tableau 23 - Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à des prestataires pour des travaux de mécanique et selon leur taille exprimée en superficie	51
Tableau 24 - Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à des prestataires pour les travaux de	



mécanique et selon qu'ils emploient ou non un mécanicien	52
Tableau 25 - Répartition des golfs selon qu'ils ont recours à des prestataires pour les travaux de mécanique et selon le salarié qui assure les fonctions de mécanicien	52
Tableau 26 - Répartition des golfs selon la part du budget terrain allouée aux prestataires et selon la taille du golf exprimée en nombre de trous du parcours.....	55